

2327 W 962

Implantation d'une équipe
CIMA DE

1963-1972

(61 pièces)

8 Mai 1963

Le Docteur Yann DAOULAS
Médecin Directeur du Dispensaire de Soins
de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade

n° 241/ CD

à

Monsieur ROUVERAND
Administrateur à la CIMADE
176 rue de Grenelle
PARIS 7 ème

Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que nous recevrons votre visite au Centre d'Accueil de STE LIVRADE dans la semaine du 14 mai. Il n'est pas en effet impossible que la CIMADE puisse aider à résoudre certains problèmes et nous l'en remercions bien vivement.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes sentiments
les meilleurs.-

Yann DAOULAS.

PRÉSIDENT PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENGUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

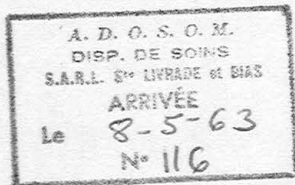
JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉL. : SOLFÉRINO 93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87



Paris, le 7 mai 1963

Monsieur le Docteur DAOULAS

SAINTE-LIVRADE
Lot-et-Garonne

Cher Docteur,

Notre équipe de Direction qui vient de se réunir s'est entretenue du problème des rapatriés du Viet Nam et s'est demandé si la Cimade avait à envisager quelques chose à Sainte-Livrade.

Je me propose donc de venir dans votre département la semaine prochaine entre le 14 et le 17 mai environ et je serais très heureux de vous rencontrer, en précisant le jour et l'heure par téléphone dès mon arrivée.

J'informe également les pasteurs Ferret et Sourp de cette visite.

A bientôt donc, je pense, et je vous prie de croire, cher Docteur, à mes sentiments les meilleurs.

A. ROUVERAND
Administrateur

22 Janvier 1964

CINADA

Mademoiselle A. BUSSON
32 Bd de la République
AGEN (Lot et Garonne)

n° 23/SLD

Mademoiselle,

En réponse à votre lettre du 18 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-après l'horaire des autocars AGEN/VILLENEUVE et VILLENEUVE/AGEN, horaire qui me parait le plus facile pour venir visiter les familles mutées du Centre de NOYANT D. ALLIER.

HORAIRE

Départ d'AGEN (Devant la Gare) = 11 h 40
Arrivée à Villeneuve-s-Lot (Gare routière) = 12 h 25

Retour à AGEN

Départ Gare routière de Villeneuve-s-Lot = 16 ou 18 h 30

Je me propose de venir vous chercher vers 14 h 30 à la Gare routière de Villeneuve et de vous ramener à la même gare routière pour votre car de 16 h ou 18 h 30.

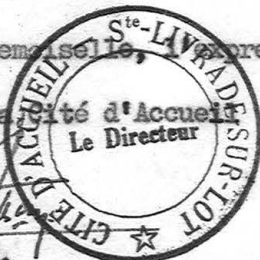
Si cet horaire vous convient, je vous serais obligé de bien vouloir me le faire savoir en me téléphonant au n° 20 à Ste-Livrade-s-Lot avant Samedi 25.1.63. Mademoiselle, je vous demande de présenter de ma part et de ma famille, à Mademoiselle LABIT, nos sentiments et souvenirs les meilleurs.

Veillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur

M. TURSAN.



Mademoiselle A. BOSSON
32 Bd de la République
Agen (Lot)

Chère Madame

Je vous remercie de votre lettre
du 17, et de votre intérêt pour
les vietnamiens. Samedi 18 Janvier
je vous enverrai les photos
de nos amis, et j'espère
qu'elles vous plairont.

Monsieur

Mademoiselle Bastine Romani, de la C.I.M.A.D.E.
J.S. M.

m'ayant demandé de venir voir les vietnamiens
de Moyant (Allier) qui sont dans votre camp, c'est
avec grand plaisir que j'aimerais pouvoir banqueter
un peu avec vous et leur sujet.

Je pense venir, sans faute, Samedi prochain, 25
Février par le train ou le car; celui-ci ~~est~~
~~de~~ ~~travaux~~ je pourrais vous me dire quel sont les
moyens de communication les plus faciles. A Tournais
j'ai 2h d'attente entre le train et le car, de même d'
ailleurs à Villeneuve, entre deux cars.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'assurance de
mes sentiments distingués
Alors

Cher Monsieur,

Je vous recommande particulièrement
une très grande suite, qui vit avec
vous. Après la fin de la suite, à
mon grand regret, du moins cette fois.

J'espère que vous êtes très bien,

et je vous envoie mes meilleurs
souvenirs.
F.A.A.M.I. de la G.A.A.M.I.

M. Zelt

M. Zelt

M. Zelt

M. Zelt

M. Zelt

M. Zelt

M. Zelt

M. Zelt

M. Zelt

M. Zelt

M. Zelt

Copie

Pasteur Pierre MEDARD
E. R.F.
2bis, Dai-lô Thong Nhut
SAIGON (Sud Viêt-Nam)

Saigon, 22 Juillet 1966

C. I. M. A. D. E.
176. RUE DE GRENELLE
PARIS-7^e

....

Je m'occupe d'une famille eurasienne rattachée à la paroisse : la famille Eyckermann. Père inactif et incapable (et a tendance à boire); touche une petite retraite. Mère : tonkinoise (ayant passeport français); a été notre cuisinière. Ne travaille plus depuis une très grave opération qu'elle a subie l'année dernière. Les 2 aînés ont fait leur lère communion à Pâques. Il y a encore 2 enfants plus jeunes (2 filles, dont l'une est retardée, et l'autre très brillante). Situation financière très difficile. Nous nous efforçons de les aider.

Madame Eyckermann envisage le rapatriement en France. Mais, si le Service Social peut encore rapatrier des gens, il ne peut plus assurer leur hébergement en France. Ils ne pourront être rapatriés que s'ils fournissent un certificat d'hébergement en France, ce qui leur est actuellement impossible.

Pourriez-vous me faire savoir s'il y aurait quelque possibilité du côté de la CIMADE ? Je vous en serais bien reconnaissant et vous remercie à l'avance. J'attends votre réponse pour vous envoyer tous les renseignements complémentaires .

.....

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

JB/am

Paris, le 28 juillet 1966



Monsieur le Docteur DAOULAS
Centre d'accueil des Rapatriés
du Vietnam

47 SAINTE LIVRADE

Cher Monsieur,

Je n'ai pu reprendre contact avec vous à la suite de mes quelques ennuis personnels (coliques néphrétiques), mais je tiens à vous assurer que je prie André Rouverand, qui me succèdera au mois d'août au secrétariat général, de bien vouloir se mettre en rapport avec vous dès que possible pour examiner la suite des opérations.

Je tiens également à vous dire combien Marcelle Béguin et Claire Richard ont apprécié leur séjour dans votre région et vous sont reconnaissantes de ce que vous avez fait.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jacques Beaumont
Jacques Beaumont
Secrétaire général

CIMADE

176. RUE DE GRENELLE. PARIS-VII^e - TÉL. : 705-93-99
C. C. P. PARIS 4088-87

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

/CL

Paris, le 19 juillet 1966

Docteur DAOULAS
47 SAINTE LIVRADE

Cher Monsieur,

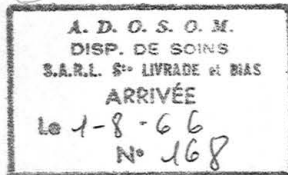
Suite à votre appel téléphonique d'hier, je tiens à vous informer que, contrairement à ce que je pensais, le pasteur Beaumont n'était pas parti en voyage. Il a en effet dû renoncer à son projet, étant tombé malade : crise de coliques néphrétiques.

Il est donc peu probable qu'il soit au bureau jeudi, comme je vous l'avais dit, car la crise semble très forte ; je ne sais quand il sera de retour, ni s'il pourra reprendre son travail avant la fin du mois où il devait partir en vacances.

Je tenais à vous prévenir afin que vous n'appeliez pas pour rien jeudi prochain et je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs,

C. Decheur

Secrétaire du Pasteur Beaumont



PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TEL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

Paris, le 4 août 1966

AR/am

Administrateur

Monsieur le Docteur DAOULAS
Centre d'accueil des
Rapatriés du Vietnam

47 SAINTE-LIVRADE

Cher Docteur,

Rentrant de vacances, je prends connaissance de la correspondance du mois de juillet. L'échange de correspondance et de téléphone que vous avez eu avec le Pasteur Beaumont m'intéresse tout particulièrement. Nous ne saurions trop vous dire une fois encore combien nous vous sommes reconnaissants pour tout ce que vous avez fait pour l'accueil de Mesdemoiselles Béguin et Richard.

Il nous faut maintenant prendre ensemble les décisions susceptibles d'être présentées à notre Comité directeur en septembre et d'être approuvées par lui. C'est pourquoi, je propose une visite rapide à Sainte-Livrade pour que, sur la base du rapport de Mesdemoiselles Béguin et Richard, nous fixions ensemble un programme d'activités. Veuillez trouver ci-joint copie de la lettre que j'envoie ce jour à Monsieur Tursan. Bien que je ne le connaisse pas, je crois psychologiquement préférable de passer par lui puisqu'il est le directeur du camp, mais, vous le comprenez, je ne voudrais pas que vous soyez absent de Sainte-Livrade au moment de mon voyage. Merci donc si vous pouvez ensemble, avec vos proches collaborateurs, me proposer rapidement une date.

P. J.
2 copies de lettres

.../...

IMADE

A bientôt donc la joie de vous revoir, et croyez, cher Docteur, à mes sentiments les meilleurs.

SERVICE DOCUMENTAIRE D'ENTRAIDE

Paris, le 4 août 1966

André Rouverand
Administrateur

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOCHER
ÉQUIPE DE DIRECTION :
MAGÉLINE BAROT
SUZANNE DE BETHON
I. DE BÉNYES LARÉNOUE
PAUL EVDOUKMOV
SECRETAIRES GÉNÉRAUX :
JACQUES
174 RUE DE GRENNELLE
TÉLÉPHONE : 705-93-92
AD. INT. COMADÉVAC PARIS
C. C. P. PARIS 4088-83

P.S. Veuillez trouver ci-joint copie d'une lettre que nous venons de recevoir du Pasteur Médard de Saïgon au sujet de la famille Eyckermann. Cette affaire n'est-elle pas plus de votre ressort que du nôtre ? En effet, puisqu'il s'agit de fournir un certificat d'hébergement en France, je ne vois guère que Sainte-Livrade qui soit susceptible de le faire.

Cher Docteur,

Richard.
ce que vous avez fait pour l'accueil de Mesdemoiselles Béguin et une fois encore combien nous vous sommes reconnaissants pour tout l'épandage tout particulièrement. Nous ne saurions trop vous dire et de téléphone que vous avez eu avec le Pasteur Beaumont n'in- correspondance du mois de juillet. L'échange de correspondance pendant de vacances, je prends connaissance de la

vos proches collaborateurs, me proposer rapidement une date, au moment de mon voyage. Merci donc si vous pouvez en parler, avec pas, je ne voudrais pas que vous soyez absents de Sainte-Livrade par lui puisqu'il est le directeur du camp, mais, vous le connaissez pas, je crois psychologiquement préférable de passer lettre que j'envoie ce jour à Monsieur Turan. Bien que je ne le programme d'activités. Veuillez trouver ci-joint copie de la port de Mesdemoiselles Béguin et Richard, nous fixons ensemble une visite rapide à Sainte-Livrade pour que, sur le pas du rap- teur et d'être approuvé par lui. C'est pourquoi, je propose susceptibles d'être présentées à notre Comité directeur en sep- Il nous faut maintenant prendre ensemble les décisions

.../...

P. J.
2 copies de lettres

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EYDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE CECUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

AR/am

Paris, le 4 août 1966

Monsieur TURSAN
Directeur de la Cité d'accueil
pour Français d'Indochine
47 SAINTE-LIVRADE

Monsieur le Directeur et cher Monsieur,

Veillez nous pardonner si dans cette période d'été, qui est celle des vacances et des voyages, nous ne vous avons pas encore écrit pour vous dire notre gratitude pour l'excellent accueil que vous avez réservé à nos équipières, Mesdemoiselles Béguin et Richard. Nous savons que sans vous et vos proches collaborateurs, nous pensons en particulier au Docteur Daoulas et à Madame Matthieu, elles n'auraient pu faire tout ce qu'elles ont fait.

C'est en tout cas grâce à elles et sur la base du rapport précis qu'elles nous ont fait que le Comité Directeur de la Cimade a décidé d'envisager pour la rentrée prochaine la présence à Sainte-Livrade d'une équipe Cimade susceptible, avec votre collaboration, de répondre aux besoins actuels des rapatriés du Vietnam.

Plutôt que de traiter cette question par correspondance, il me serait précieux, si cela vous était possible, de vous rencontrer à Sainte-Livrade même 48 heures ce mois-ci, vous et vos proches collaborateurs. Ainsi pourrions-nous très clairement, sur la base du rapport de Mesdemoiselles Béguin et Richard, préparer ensemble un projet précis que notre Comité directeur qui se réunit début septembre pourrait approuver.

Pour ma part, c'est dans la période du 17 au 25 août que je pourrais me libérer le plus facilement pour ce voyage. Il me serait précieux si, en accord avec le Docteur Daoulas et Madame Matthieu, vous pouviez rapidement me proposer une date afin que je vous réponde moi-même en fonction de mon calendrier.

.../...

CIMADE

PRESIDENT : PASTEUR MARC BOGNER
LEONARD DE DIRECTION :
MADAME SAROT
SUZANNE DE DIRECTION
F. DE SEYMES LALLENGUE
PAUL E.
SECRETARIE
JACQUES BARRON

A bientôt donc de toutes façons et, dans cette attente,
je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur et cher Monsieur,
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

SERVICE DOCUMENTAIRE D'ENTRAIDE

Paris, le 4 août 1966

André ROUVERAND
Administrateur

Monsieur TUBSAH
Directeur de la Cité d'accueil
pour Français d'Indochine

P.S. Veuillez trouver ci-joint copie d'une lettre que nous venons
de recevoir du Pasteur Médard de Saïgon au sujet de la famille
Eyckermann. Cette affaire n'est-elle pas plus de votre ressort
que du nôtre ? En effet, puisqu'il s'agit de fournir un certi-
ficat d'hébergement en France, je ne vois guère que Sainte-
Livrade qui soit susceptible de le faire.

Veuillez nous pardonner si dans cette période d'été,
qui est celle des vacances et des voyages, nous ne vous avons
pas encore écrit pour vous dire notre gratitude pour l'excellent
accueil que vous avez réservé à nos éduquées, Mademoiselles
Béguin et Richard. Nous savons que sans vous et vos proches col-
laborateurs, nous ne serions en particulier au contact de ces
Madame Mathieu, elles n'auraient pu faire tout ce qu'elles ont
fait.

C'est en tout cas grâce à elles et sur la base du
rapport précis qu'elles nous ont fait que le Comité Directeur
de la Cimade a décidé d'envoyer pour la rentrée prochaine la
présence à Sainte-Livrade d'une équipe Cimade susceptible, avec
votre collaboration, de répondre aux besoins actuels des rapatriés
du Vietnam.

Plutôt que de traiter cette question par correspondance,
il me serait précieux, si cela vous était possible, de vous ren-
contrer à Sainte-Livrade même 48 heures ce mois-ci, vous et vos
proches collaborateurs. Ainsi pourrions-nous très clairement, sur
la base du rapport de Mademoiselles Béguin et Richard, préparer
ensemble un projet précis que notre Comité Directeur qui se réunit
début septembre pourrait approuver.

Pour ma part, c'est dans la période du 17 au 25 août
que je pourrais me libérer le plus facilement pour ce voyage. Il
me serait précieux si, en accord avec le Docteur Escalas et
Madame Mathieu, vous pourriez rapidement me proposer une date
afin que je vous réponde moi-même en fonction de mon calendrier.

...

Pasteur Pierre MEDARD
E. R.F.
2bis, Dai-lô Thong Nhut
SAIGON (Sud Viêt-Nam)

Copie

Saigon, 22 Juillet 1966

C. I. M. A. D. E.
176. RUE DE GRENELLE
PARIS-7^e

....

Je m'occupe d'une famille eurasienne rattachée à la paroisse : la famille Eyckermann. Père inactif et incapable (et a tendance à boire); touche une petite retraite. Mère : tonkinoise (ayant passeport français); a été notre cuisinière. Ne travaille plus depuis une très grave opération qu'elle a subie l'année dernière. Les 2 aînés ont fait leur lère communion à Pâques. Il y a encore 2 enfants plus jeunes (2 filles, dont l'une est retardée, et l'autre très brillante). Situation financière très difficile. Nous nous efforçons de les aider.

Madame Eyckermann envisage le rapatriement en France. Mais, si le Service Social peut encore rapatrier des gens, il ne peut plus assurer leur hébergement en France. Ils ne pourront être rapatriés que s'ils fournissent un certificat d'hébergement en France, ce qui leur est actuellement impossible.

Pourriez-vous me faire savoir s'il y aurait quelque possibilité du côté de la CIMADE ? Je vous en serais bien reconnaissant et vous remercie à l'avance. J'attends votre réponse pour vous envoyer tous les renseignements complémentaires .

.....

8 Août 1966

Le Directeur de la Cité d'Accueil

109 / SLD

à

Monsieur André ROUVERAND
Administrateur de la C I M A D E
175 rue de Grenelle
75 - PARIS (7ème)

Monsieur l'Administrateur et cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 4 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Docteur DAOULAS, Madame MATHIEU et moi-même serons très heureux de vous recevoir au cours de la période du 22 au 25 Août.

Vous me dites que Mesdemoiselles BEGUIN et RICHARD ont apprécié notre accueil, sachez que nous aussi avons également apprécié leurs activités auprès de nos jeunes hébergés lors de leur séjour à la Cité d'Accueil.

En ce qui concerne la famille EYCKERMANN qui vous est recommandée par le Pasteur Pierre MEDARD, je vous informe que seul le Ministère des Affaires Sociales - Direction Générale de la Population et de l'Action Sociale - Sous-Direction de l'Aide Sociale et de l'Enfance (5ème Bureau) 9 Avenue de Lowendal - PARIS (7ème), peut décider après demande du Consulat de France à SAIGON de l'hébergement de cette famille à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur et Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



Paris, le 9 août 1966

AR/am

Monsieur TURSAN
Cité d'accueil des Français
d'Indochine
47 SAINTE-LIVRADE

Monsieur le Directeur et cher Monsieur,

Je vous remercie pour votre prompte réponse et je peux dès maintenant vous indiquer que, sauf imprévu au dernier moment, je compte me rendre à Sainte-Livrade les 23 et 24 août prochains.

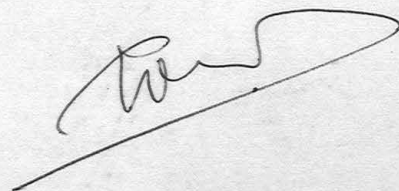
Puis-je très simplement vous demander si une voiture pourrait me prendre, puis me ramener pour le départ, en gare de Tonnens ? Dans l'impossibilité, je pourrai facilement louer une voiture à Bordeaux. Je compte, en effet, arriver le mardi 23 août à 13 h 35 à Bordeaux, ce qui m'amène à Tonnens à 15 h 29. J'aimerais en repartir le mercredi soir 24 août à 19 h 01 pour rentrer à Paris via Bordeaux.

Je me réjouis par avance de cette visite et vous prie de croire, Monsieur le Directeur et cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

André ROUVERAND
Administrateur

C.C. non indiquée au Docteur Daoulas.

*Je me réjouis de
vos vœux bien sûr.*



10 Août 1966

Le Directeur de la Cité d'Accueil

à

110/ SLD

Monsieur André ROUVERAND
Administrateur de la C I M A D E
176 rue de Grenelle
75 - PARIS (7ème)

Monsieur l'Administrateur et Cher Monsieur,

Le Docteur DAOUHAS et moi-même nous nous réjouissons de votre venue prochaine (23 et 24 Août) à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Une voiture viendra vous prendre à la Gare de Tonneins, le mardi 23 août à 15^h,29 et vous reconduira le lendemain soir Mercredi à Tonneins.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur et cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

Paris, le 9 août 1966

AR/am

Monsieur TURSAN
Cité d'accueil des Français
d'Indochine


47 SAINTE-LIVRADE

Monsieur le Directeur et cher Monsieur,

Je vous remercie pour votre prompte réponse et je peux dès maintenant vous indiquer que, sauf imprévu au dernier moment, je compte me rendre à Sainte-Livrade les 23 et 24 août prochains.

Puis-je très simplement vous demander si une voiture pourrait me prendre, puis me ramener pour le départ, en gare de Tonnes ? Dans l'impossibilité, je pourrai facilement louer une voiture à Bordeaux. Je compte, en effet, arriver le mardi 23 août à 13 h 35 à Bordeaux, ce qui m'amène à Tonnes à 15 h 29. J'aimerais en repartir le mercredi soir 24 août à 19 h 01 pour rentrer à Paris via Bordeaux.

Je me réjouis par avance de cette visite et vous prie de croire, Monsieur le Directeur et cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.


André ROUVERAND
Administrateur

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS. 7^e

TÉL. : SOLFÉRINO 93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

Paris, le 25 août 1966

AR/am

Monsieur TURSAN
Directeur de la Cité d'accueil
des Français d'Indochine

47 SAINTE-LIVRADE

Monsieur le Directeur et cher Monsieur,

De retour à Paris, je ne veux pas tarder à vous dire combien j'ai été heureux de vous rencontrer et de pouvoir m'entretenir avec vous et vos proches collaborateurs des questions se rapportant à la prochaine venue à Sainte-Livrade d'une équipe Cimade.

Croyez qu'au-delà de toutes les questions pratiques dont nous avons pu parler, c'est l'atmosphère de confiance, de dévouement, de travail en équipe, qui est pour nous la plus précieuse. Nous sommes persuadés que ce sont là les conditions les meilleures pour le démarrage et ensuite le travail fécond de ceux qui viendront bientôt à Sainte-Livrade pour vous aider dans votre tâche si difficile auprès de nos frères vietnamiens, les plus jeunes en particulier.

Je vous remercie pour l'accueil si chaleureux que vous m'avez réservé et vous prie de croire, Monsieur le Directeur et cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.



A. ROUVERAND
Administrateur

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

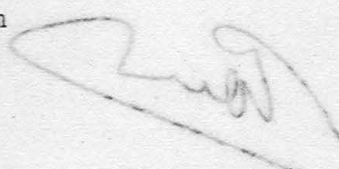
SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉL. : SOLFÉRINO 93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

Paris, le 25 août 1966

AR/am



QUARANTE-SEPT
ADMINISTRATEUR

Monsieur le Docteur DAOULAS
Cité d'accueil des Français
d'Indochine

47 SAINTE-LIVRADE

Cher Ami,

Croyez que ce n'est pas par simple politesse que dès mon retour à Paris je tiens à vous écrire pour vous dire combien j'ai été heureux de vous revoir.

Cette après-midi passée dans votre bureau avec vos collaborateurs a été fort enrichissante pour moi et me fait bien augurer de la bonne entente qui règnera entre vous et les équipiers que nous vous enverrons.

Merci particulièrement de la si bonne soirée que j'ai pu passer dans votre foyer. J'espère que Madame Daoulas est maintenant remise de ses émotions et que le poignet du garçon va mieux. En tout cas, je ne sais si c'est grâce à votre pommade, mais ma cheville est quasiment guérie.

Dès que j'aurai pris connaissance du courrier urgent qui est sur mon bureau, j'entrerai en rapport avec la maison Vigier et verrai ce que nous pourrons faire pour ces tapis ; je vous tiendrai bien sûr au courant comme j'espère que vous le ferez de votre côté s'il y a du nouveau.

Je continue à souhaiter que vous puissiez venir au moins 48 heures à Taizé avec Madame Daoulas, ce qui serait précieux pour nous, même si, étant donné vos multiples occupations, vous veniez rapidement et sans vous annoncer.

Par ce même courrier, j'envoie un mot de remerciements à Monsieur Tursan, au Père Viry et à Madame Mathieu, tenant à marquer le coup dès le départ et à leur dire, ce qui est absolument vrai, combien j'ai été touché par l'accueil que vous m'avez réservé et à travers moi par celui que vous ferez aux équipiers que nous vous enverrons bientôt.

.../...

GIMADE

PRÉSIDENT : M. MARC BOEKER
LE DIRECTEUR : M. JACQUES
LE TRÉSORIER : M. JACQUES
LE VICE-PRÉSIDENT : M. JACQUES
LE VICE-TRÉSORIER : M. JACQUES

Croyez en tout cas que cela m'a fait le plus grand bien de pouvoir décrocher 24 heures de Paris et du bureau pour partager avec vous les problèmes concrets et quotidiens de nos frères vietnamiens.

1966 Veuillez partager avec Madame Daoulas l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

André ROUVERAND
Administrateur

Monsieur le Docteur DAULAS
Cité d'accueil des Français
d'Indochine

47 SALETTE-LIVRADE

Cher Ami,

Croyez que ce n'est pas par simple politesse que dès mon retour à Paris je tiens à vous écrire pour vous dire combien j'ai été heureux de vous revoir.

Cette après-midi passée dans votre bureau avec vos collègues, j'ai été fort étonné de voir que moi et ma fille bien sûr de la bonne volonté qui règne entre vous et les églisiers que nous vous enverrons.

Merci particulièrement de la si bonne soirée que j'ai pu passer dans votre foyer. J'espère que Madame Daoulas est maintenant remise de ses émotions et que le polquet du garçon va mieux. En tout cas, je ne sais si c'est grâce à votre commande, mais ma cheville est quasiment guérie.

Dès que j'aurai pris connaissance du courrier j'en ferai un rapport en rapport avec la maison Vivier et j'en ferai un rapport pour ces amis ; je vous tiendrai bien sûr au courant comme j'espère que vous le ferez de votre côté et il y a du nouveau.

Je continue à espérer que vous passerez venir au moins 48 heures à Paris avec Madame Daoulas, ce qui serait précieux pour nous, même si, étant donné vos multiples occupations, vous venez rapidement et sans vous amuser.

Par ce même courrier, j'envoie un mot de remerciements à Monsieur Lureau, au Père Viry et à Madame Katiel, tenant à marquer le coup dès le départ et à leur dire, ce qui est absolument vrai, combien j'ai été touché par l'accueil que vous m'avez réservé et à travers moi par celui que vous faites aux églisiers que nous vous enverrons bientôt.

...

COPIE

C. I. M. A. D. E.
176, RUE DE GRENNELLE
PARIS-7^e

Paris, le 27 août 1966

AR/am

Monsieur DUSAULCY
Etablissements Vigier
56, rue Truffaut
PARIS (17^eème)

Monsieur,

Votre communication téléphonique du 22 août à notre
Secrétariat général m'a été transmise à Sainte-Livrade même où
précisément je me trouvais en visite le 23 août.

Cela m'a permis de m'entretenir directement sur place
avec les principaux intéressés de votre intention de fermer les
ateliers de tissage le 1er septembre. A la lecture de la lettre
que vous aviez adressée le 27 juillet au Docteur Daoulas, nous
comprenons que tout en étant désireux de continuer à apporter du
travail à quelques femmes vietnamiennes de Sainte-Livrade, vous
êtes placés devant des impératifs commerciaux.

Désireux d'aider la direction de la cité d'accueil de
Sainte-Livrade à faire face à cette situation nouvelle, je me per-
mets très simplement de vous poser ces quelques questions :

- 1°/ Votre décision de fermeture des ateliers de Sainte-Livrade le 1er septembre (votre communication téléphonique à Paris) ou en septembre (votre lettre au Docteur Daoulas du 27 juillet) est-elle définitive ? Ou s'agit-il simplement d'un arrêt de travail de quelques mois devant des difficultés momentanées ?
- 2°/ Si votre décision est définitive, accepteriez-vous, et à quelles conditions :
 - de laisser à Sainte-Livrade les métiers à tisser qui sont votre propriété ;
 - de continuer à fournir aux ouvrières de Sainte-Livrade au rythme habituel le matériel de tissage indispensable ;
 - de nous laisser libres grâce au service Artisanat de la Cimade et à nos relations personnelles de chercher un écoulement et aux prix que nous juge-

.../...

C.C. au Docteur Daoulas.

COPIE

C.I.M.A.D.E.
178: RUE DE GRENNELLE
PARIS-7^e

rions boné de demander des tapis ainsi confectionnés ?

Sans doute, aurions-nous déjà dû vous écrire pour vous poser ces questions, mais vous savez comme il est difficile de suivre les affaires au mois d'août, qui est celui des vacances et de la dispersion. D'autre part, nous n'avions pas compris que votre décision de fermeture devait intervenir si rapidement.

Puis-je même vous demander, puisque selon toute vraisemblance nous ne serons pas parvenus à un accord avant le 1er septembre, de surseoir de quelques semaines à la fermeture de ces ateliers afin que d'un commun accord nous envisagions comment nous pouvons donner une suite à ce travail, ce qui nous paraît indispensable pour les ouvrières vietnamiennes de Sainte-Livrade.

C'est uniquement en pensant à elles que nous intervenons auprès de vous, la vocation de la Cimade étant depuis 25 ans de s'occuper des personnes déplacées, les premières ayant été les Alsaciens repliés, les dernières étant en ce moment les rapatriés du Vietnam, d'Algérie et tant de personnes déracinées. Je me permets de joindre à cette lettre une brochure qui vous rappellera ce que nous sommes.

En vous remerciant par avance de ce qu'il vous sera possible de me répondre, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

A. ROUVERAND
administrateur

- 1°/ Votre décision de fermeture des ateliers de Sainte-Livrade le 1er septembre (votre communication téléphonique à Paris) ou en septembre (votre lettre au Docteur Doules du 27 juillet) est-elle définitive ? Ou s'agit-il simplement d'un arrêt de travail de quelques mois devant des difficultés momentanées ?
- 2°/ Si votre décision est définitive, accepteriez-vous et à quelles conditions :
 - de laisser à Sainte-Livrade les ateliers à tisser qui sont votre propriété ;
 - de continuer à fournir aux ouvrières de Sainte-Livrade au rythme habituel le matériel de tissage indispensable ;
 - de nous laisser libres grâce au service Artisanat de la Cimade et à nos relations personnelles de chercher un écoulement et aux prix que nous juge-

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

AR/am

Paris, le 1er septembre 1966

Monsieur le Docteur DAULAS
Cité d'accueil des Français
d'Indochine

47 SAINTE-LIVRADE

Cher Ami,

Je viens de recevoir une communication téléphonique de Monsieur Dusaulcy des Etablissements Vigier à la suite de la lettre que j'avais écrite le 27 août dernier. Il ressort de cette communication :

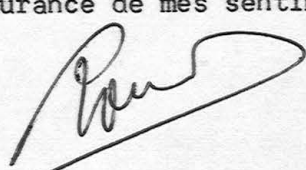
- que la fermeture des ateliers envisagée pour le 1er septembre est reportée au 1er octobre ;
- que d'ici là des propositions concrètes nous seront faites par écrit et de vive voix (Monsieur Dusaulcy doit aller à Sainte-Livrade dans la seconde quinzaine de ce mois), ces propositions se rapportant :
 - . à la location des métiers (avis favorable),
 - . aux fournitures (les établissements Vigier continuant à s'en charger),
 - . à l'écoulement de la production (je pense que liberté nous sera donnée).

Je ne voulais pas tarder à vous donner ces nouvelles qui sont bonnes. A nous de réfléchir dès maintenant à ce que pourra être la suite de ce travail. Deux problèmes me paraissent actuellement essentiels :

- 1°/ qui pourrait être officiellement l'employeur des femmes vietnamiennes ? Légalement, ce ne peut pas être en tout cas la Cimade.
- 2°/ en fonction de l'écoulement envisagé, quel sera le débit du travail, autrement dit combien de femmes pourront-elles continuer à être employées à ces métiers ?

Bien qu'absent de Paris jusqu'au 17 de ce mois environ, la correspondance suivra et je recevrai donc les propositions écrites de Monsieur Dusaulcy que je vous transmettrai. Tenez-vous vous-même au courant de cette affaire, et vous savez que si nous pouvons vous aider, nous le ferons avec très grand plaisir.

Veillez croire, cher Ami, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.


André Rouverand.

d
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE DE FRANCE

INSPECTION DE MONTBÉLIARD

PAROISSES DE SAINT-MAURICE ET DE LONGEVILLE

Tél. # ~~à Longeville~~
2 à St Maurice

Saint-Maurice, le 1er septembre
25 - COLOMBIER-FONTAINE

Mlle V. Laufer
CIM-DE

Mademoiselle,

Nous avons décidé dans la paroisse de supprimer les cadeaux de Noël aux enfants de l'école du dimanche, et de demander aux enfants d'apporter eux-mêmes un cadeau pour d'autres, quelque chose qui leur appartienne et qui ne soit pas payer par les parents.

Pourriez-vous nous proposer un endroit où nous pourrions envoyer ces cadeaux, pour des enfants qui soient ~~un~~ moins favorisés que ceux du Pays de Montbéliard?

Il faudrait que ce soit un endroit où l'on puisse remettre en état les jouets ou les livres un peu abîmés avant de les donner aux enfants. L'idéal serait que nous puissions faire cette remise en état ici même, mais cela me paraît difficile, en tout cas pour cette année.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Mademoiselle, mes meilleures salutations,



J-P Boilloux

Paris, le 2 septembre 1966

AR/am

Monsieur le Pasteur BOILLOUX
Saint-Maurice

25 COLOMBIER-FONTAINE

Cher Monsieur,

Mademoiselle Laufer ayant quitté la Cimade depuis quelques mois, nous venons d'ouvrir la lettre qui lui était destinée et nous répondons immédiatement à votre proposition.

Nous sommes très touchés que votre paroisse ayant décidé de supprimer les cadeaux de Noël aux enfants de l'école du Dimanche, elle ait par contre envisagé d'offrir ces cadeaux à d'autres enfants moins privilégiés. Nous n'hésitons pas à vous donner une adresse. C'est celle du centre d'accueil pour les Français d'Indochine à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne). En effet, dans cette cité d'accueil, où nous aurons bientôt, j'espère, une petite équipe Cimade, et où se trouvent près de 1 000 rapatriés du Vietnam, il y a 357 enfants de moins de 14 ans (189 garçons et 168 filles), c'est dire que jouets et livres seront reçus avec grande joie.

Je ne peux vous dire si des jouets ou des livres en mauvais état pourraient être arrangés sur place. De toutes façons, je crois préférable psychologiquement, c'est notre expérience qui le prouve, d'envoyer des choses en excellent état. N'oublions pas que ceux qui sont aidés par nous restent toujours sensibles et facilement susceptibles et il nous semble qu'il ne faut jamais leur donner l'impression que nous nous débarrassions sur eux de choses inutilisées ou inutilisables.

D'ailleurs pour plus de détails, vous pouvez entrer directement en contact avec le directeur de cette cité d'accueil, Monsieur Tursan, ou mieux encore avec notre coreligionnaire qui est la cheville ouvrière de cette cité :

Monsieur le Docteur Daoulas
Cité d'accueil des Français d'Indochine
47 Sainte-Livrade.

Croyez que nous sommes très touchés de votre geste et vous pourrez dès maintenant dire notre gratitude à tous ceux qui participeront à cet effort de solidarité.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. ROUVERAND
Administrateur.

C.C. au Docteur Daoulas. ✓

5 Septembre 1966

Monsieur le Docteur YAM DAULAS
Médecin Chef des Dispensaires de Soins
de Bias et Ste-Livrade

à

Monsieur le Pasteur ROUVERAND
CIMADE
176 rue de Grenelle
PARIS 7 ème

Mon Cher Ami,

Je n'ai pas répondu à vos lettres réconfortantes, car j'étais à CAUTERETS pour débrouiller le problème des Unions Chrétiennes, c'est en rentrant des Pyrénées que j'ai trouvé vos messages encourageants auxquels je veux aujourd'hui répondre.

J'ai obtenu des Etablissements VIGIER qu'ils honorent leur contrat : ils ont convenu qu'il y avait erreur de leur part et que l'Atelier de tissage fermerait pour eux le 1er octobre prochain.

J'ai tenté ce matin, afin de répondre à vos questions, de joindre Monsieur ROSE au Ministère des Affaires Sociales, ce dernier est malheureusement en mission et ne reviendra que le 15 septembre. Nul n'a pu me répondre sur la notion de responsabilité de l'Atelier.

Il est évidemment exclu que la CIMADE prenne la suite légale des Ets VIGIER, et je souhaiterais que l'on veuille bien considérer cet Atelier comme étant "semi-protégé", étant entendu que l'Etat par son administration de tutelle (Ministère des Affaires Sociales) accepte de reverser à la Caisse de Sécurité Sociale la part patronale qui revient à toute entreprise. Je pense, dans les meilleurs délais, poser officiellement la question à Mr le Ministre des Affaires Sociales. Il est impossible, en effet, de lancer une affaire déjà hérissée d'embûches sans le feu vert officiel de l'administration devant laquelle nous sommes responsables.

..//..

Pour répondre à votre deuxième question qui a trait au nombre de femmes pouvant être employées, il paraît souhaitable au début, tout au moins, de limiter le nombre d'ouvrières à dix. Les autres étant plus jeunes sont susceptibles d'être embauchées à l'atelier de chaussures que nous lançons le mois prochain.

°°

J'ai lu avec intérêt et reconnaissance la lettre que vous écrivez au Pasteur BOILLOUX.

En ce qui concerne les grands aînés, j'ai jeté les bases d'un projet de camp de ski à Cauterets aux prochaines vacances de Noël, ainsi les jeunes sentent qu'ils font partie de la grande famille que nous sommes ici.

Je vous remercie très sincèrement de la fidélité que vous nous témoignez et je vous prie de croire, cher ami, à mes sentiments les plus dévoués.

Dr Yann DAOULAS.

P.S.- J'aurais voulu aller à TALZE, j'ai ici trouvé un gros travail qui ne me permet pas de m'absenter, mais je serai en communauté de pensée avec vous tous.

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT



SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

AR/zb

Paris le 19 septembre 1966

Monsieur le Docteur Daoulas
Cité d'Accueil de Rapatriés
Vietnamiens
47 SAINTE LIVRADE

Cher ami,

Je vous prie de trouver ci-joint photocopie de la lettre que nous venons de recevoir de Monsieur Dusaulcy.

Malheureusement, je ne pourrai être à Ste Livrade le 24 septembre et il vous appartiendra donc, bien entendu, de traiter directement cette question avec Monsieur Dusaulcy.

Il est bien évident que si vous jugez qu'il faut vraiment continuer ce travail de tissage, il faut qu'au départ tout soit très clairement précisé avec les Etablissements Vigier. Mais étant donné le prix très modique du salaire horaire des Vietnamiens employés, la difficulté que nous risquons d'avoir pour l'écoulement des tapis, et si d'autre-part vos projets de fabrication de chaussures prennent corps je me demande, sans être défaitiste, s'il ne faut pas peut-être renoncer à ce tissage pour ne pas s'embarquer dans une affaire trop compliquée et finalement trop lourde pour nos épaules.

Ce n'est qu'une opinion personnelle un peu trop rapide.

Excusez la hâte de ce mot. A bientôt d'autres nouvelles au sujet surtout de la petite équipe Cimade que nous comptons vous envoyer sous peu.

Croyez, cher ami, à mes sentiments les meilleurs.

André Rouverand
Administrateur

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

AR/zb

Paris le 20 septembre 1966

Monsieur le Docteur Daoulas
Cité d'Accueil de Rapatriés Vietnamiens
47 SAINTE LIVRADE

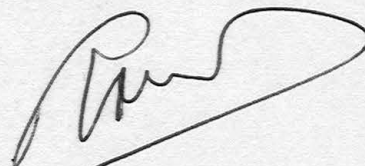
Cher ami,

Un mot rapide pour vous dire que je viens de recevoir la visite de Monsieur Rosé, administrateur civil et qui s'occupe spécialement de Sainte Livrade.

Malgré notre désir commun que le travail de tissage des Vietnamiens à Ste Livrade puisse continuer je n'ai pu prendre sur moi de répondre favorablement à la demande de Monsieur Rosé qui aurait aimé que la Cimade, association de 1901, prenne à sa charge la gestion de cette entreprise artisanale et l'écoulement des tapis fabriqués... Ce qui me paraît être la question primordiale.

Cette question de tapis mise à part, j'ai été heureux de ce contact très franc avec Monsieur Rosé, ce qui nous semble être très précieux pour la suite.

Excusez la hâte de ce mot et croyez, cher ami, à mes sentiments les meilleurs.



André Rouverand
Administrateur

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

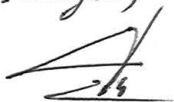
ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

*Le Docteur DAOULAS, a répondu
à cette lettre, le 28-9-66.
(Voir chrono Hôpital)*



CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉL. : SOLFÉRINO 93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

AR/zb

Paris le 28 septembre 1966

Monsieur Tursan
Monsieur le Docteur Daoulas
Cité d'Accueil de Rapatriés
du Vietnam
47 STE LIVRADE

Monsieur le Directeur, Monsieur le Docteur,
Chers amis,

C'est seulement aujourd'hui que je suis en mesure de vous donner des informations précises sur l'équipe que nous ^{vous} proposons d'envoyer à Sainte Livrade.

1° Cette équipe sera composée, au départ, de deux jeunes filles:

- une Française, Geneviève Camus, d'Aix en Provence, catholique, âgée de 23 ans et qui est en train de terminer sa licence de mathématiques. Jusqu'à maintenant elle a surtout travaillé avec notre équipe de Marseille dans le secteur Nord Africain (services auprès des familles, alphabétisation, etc.) mais nous sommes persuadés qu'elle s'adaptera facilement au milieu Vietnamien.
- une Hollandaise, Trientje Weijdema, qui a également 23 ans, qui est protestante et qui est diplômée d'une école sociale hollandaise. Elle s'est spécialement occupée d'enfants et d'adolescents et a travaillé dans les mouvements de jeunesse, étant compétente en ce qui concerne les travaux manuels, les films, les sports. Sa connaissance du français n'est pas encore parfaite, mais depuis un mois qu'elle est chez nous, elle a fait d'énormes progrès et nous sommes aussi persuadés que, surtout avec l'aide de sa co-équipière, elle s'adaptera rapidement.

2° Ces deux équipières seront payées par nous, elles recevront un salaire personnel qui en même temps leur permettra d'être couvertes par la Sécurité Sociale. Votre intervention sera peut-être indispensable pour faciliter les démarches de Trientje Weijdema afin que dès son arrivée elle obtienne sur place sa carte de travail et sa carte de séjour sur la base du contrat que nous lui avons fait. Comme nous l'avons dit lors de ma dernière visite à Ste Livrade, nous acceptons avec reconnaissance le logement (meubles compris) que vous pourrez fournir pour ces deux équipières dans la Cité même de Ste Livrade. Il est possible que nous mettions à la disposition de cette petite équipe

une vieille 2CV. Nous savons qu'elles n'en auront pas besoin pour leur travail, essentiellement orienté dans la Cité, mais nous voulons aussi qu'elles puissent être libres dans leurs mouvements pour leurs cours éventuels à Ste Livrade, et les contacts à l'extérieur. Comme nous vous l'avons laissé entendre, il nous serait bien précieux évidemment que pour les frais de fonctionnement, proprement dit, de cette équipe (achat de matériel culturel, ou sportif, etc.) nous puissions compter sur votre aide.

3° Etant donné que ces deux équipières sont nouvelles et que le poste de Ste Livrade est aussi nouveau, nous sommes soucieux que ces deux amies ne commencent pas seules leur travail, c'est pourquoi nous les ferons accompagner pour la première semaine par une équipière plus ancienne. Il s'agira, sans doute, de Mlle Denise Duboscq, attachée à la direction, et responsable de la formation des nouveaux équipiers. De plus, je peux dès maintenant vous annoncer que Mlles Béguin et Richard pourront très certainement faire un nouveau séjour à Ste Livrade du 15 novembre à Noël environ. Leur présence facilitera aussi l'adaptation et l'insertion de notre équipe.

4° Quant à la date de l'arrivée de l'équipe, nous ne pouvons pas la fixer encore avec certitude, mais elle s'effectuera sans doute dans les derniers jours du mois d'octobre. Nous aimerions que ce soit le plus tôt possible mais nous ne pouvons guère envisager une date plus rapprochée. Il est bien évident que nous vous tiendrons au courant. Sans doute pourrez-vous ainsi d'ici là préparer l'appartement destiné aux équipières.

Il est évident qu'en attendant l'arrivée de l'équipe, je suis prêt à vous donner tout complément d'information comme ~~mais~~ à écouter les suggestions que vous pourrez nous faire. Mais je ne voulais pas tarder à vous annoncer cette bonne nouvelle. Je peux vous indiquer aussi que Monsieur Rozé du Ministère est prévenu et que nous avons également écrit à Monsieur Massenet.

Pour l'instant nous ne donnons tous ces renseignements qu'à vous-mêmes qui êtes les responsables de la Cité d'Accueil, vous laissant le soin soit tout de suite soit un peu plus tard d'informer vos collaborateurs, le Père Viry et l'Assistante Sociale, en particulier, des éléments de cette lettre.

J'ajoute que je tâcherai, avant Noël, de faire un nouveau voyage dans le Lot et Garonne, ce qui serait pour moi une grande joie me souvenant de l'excellent accueil que vous m'avez réservé, et étant personnellement très heureux qu'après tous nos projets nous entrions dans la phase d'une action concrète. Dès maintenant nous voulons

page 3

vous remercier pour l'aide efficace que vous apporterez à notre petite équipe et nous sommes persuadés que vous formerez ainsi ensemble une famille unie, au service de nos amis vietnamiens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, Monsieur le Docteur, chers amis, à mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Rouverand', written in a cursive style with a long horizontal flourish at the end.

André Rouverand
Administrateur

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

AR/am

Paris, le 21 octobre 1966

Monsieur TURSAN
Monsieur DAOULAS
Cité d'Accueil
47 SAINTE-LIVRADE

Vu, le 23-10-66
[Signature]
24

Monsieur le Directeur,
Monsieur le Docteur,

Je peux vous informer que sauf contrordre au dernier moment (dans ce cas nous vous écririons ou vous téléphonerions), Mesdemoiselles Trientje Weijdema et Geneviève Camus, accompagnées de Mademoiselle Denise Duboscq attachée à notre Direction, quitteront Paris en Deux-Chevaux pour Sainte-Livrade le jeudi 27 octobre au matin. Je doute fort qu'elles puissent faire ce long voyage dans la journée, d'autant plus que la voiture sera chargée; c'est donc le vendredi matin 28 octobre que sauf imprévu elles arriveront à Sainte-Livrade.

C'est sans doute entre le 7 et le 10 novembre que je serai moi-même de passage dans la même région et très heureux de vous revoir.

Merci une fois encore de ce que vous pourrez faire pour l'accueil de notre petite équipe. Veuillez croire à mes sentiments les meilleurs.



André Rouverand
Administrateur

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

Paris, le 4 novembre 1966

AR/am

Monsieur le Docteur Daoulas
Cité d'accueil

47 SAINTE-LIVRADE

Cher Docteur,

Je pense que vous en êtes déjà informé par notre petite équipe; mais n'arrivant pas actuellement à me débarrasser d'une mauvaise grippe, je dois remettre à plus tard le voyage que j'avais prévu à Sainte-Livrade du 7 au 9 novembre. J'en suis désolé. Ce n'est que partie remise en tout cas avant la fin novembre.

J'espère que, grâce à vous en particulier, l'adaptation de l'équipe Cimade n'est pas trop difficile. Merci encore pour votre aide.

Croyez, cher Docteur, à mes sentiments les meilleurs.

André Rouverand
(dictée, non signée)

14 Novembre 1966.

Monsieur Andr  ROUVERAND

CIMADE

PARIS.

Cher Ami,

J'ai bien re u votre lettre et les renseignements que vous avez pu prendre aupr s des UCJG.

Je tiens   vous exprimer toute ma reconnaissance pour les d marches que vous avez faites. Il apparait, h las ! que nous ne pouvons pas obtenir ce que nous d sirions. Je pense qu'il est plus sage de renoncer pour cette session de NOEL. Je prends cette d cision avec peine, mais il n'y a pas d'autre solution.

La proposition de CAVALLETO d'aller dans l'Ari ge, est une id e un peu fantaisiste; En effet, nous ne connaissons pas ce coin et je ne pourrais m'y rendre. Cette id e tantait Genevi ve et Trineke, mais je leur ai fait valloir que cette possibilit  pouvait  tre un pi ge pour elles. Si elles  chouaient il est plus que certain qu'elles risqueraient de perdre le prestige intact qu'elles ont aupr s des jeunes.

Je verrai si nous ne pouvons rien faire pour le Mardi-Gras.

Je tiens aussi   vous rassurer quant aux relations que vous entretenez avec les UCJG. Il n'est pas question que je puisse vous cr er des ennuis avec ce mouvement de jeunes. C'est une question purement personnelle qui me pousse   agir vis   vis d'eux.

Il ne faut pas perdre de vue que je suis le propri taire de la Soureilhade et que le chalet dont ils disposent abusivement est aussi ma propri t . C'est pourquoi, j' tais en droit de leur demander une priorit  qu'ils me refusent. J'ai l' t  dernier remis en  tat ce chalet, revu enti rement les parquets qui s'effondraient, et pris des mesures de s curit  en raison des dangers d'une installation  lectrique d fectueuse et c' tait aux UCJG de le faire...

Je sais aussi que les jeunes UCJG de TONNEINS et de CLAIRAC qui vont   NOEL   CAUTERETS auraient  t  heureux de faire le sacrifice de ce s jour pour nos jeunes. Mais je sais aussi qu'il s'agit d'une autocratie de CAVALLETO et d'une grande faiblesse de M. de BILLY qui n'a jamais su, m me du vivant de Jean BEIGBEDER, prendre une d cision.

Je vais donc r gler ce probl me sur le plan personnel et ne m lerait nullement les UCJG et la CIMADE dans cette histoire assez peu  difiante.

Tout va bien ici et nous sommes heureux de votre pr sence   travers nos deux amies qui sont adopt es et qui marchent bien.

Nous avons ouvert l'atelier de Chaussures aujourd'hui.

Amicalement   vous.

26 Novembre 1966.

Le Directeur de la Cité d'Accueil

à

Monsieur le Directeur Départemental
du Travail et de la Main d'Oeuvre

Cité Administrative

47- A G E N .

Votre Réf: 6804 du 24.11.66.

Monsieur le Directeur,

Par lettre citée en référence, vous exprimez le désir de connaître les attributions ou les missions confiées à Mademoiselle WELJDEMA Trientje, ressortissante néerlandaise, Equipière de la CIMADE.

Ces renseignements vous seraient nécessaires afin de vous permettre d'apprécier si ce poste pourrait être confié à une candidate métropolitaine.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la CIMADE est une oeuvre privée qui rémunère elle-même le personnel qu'elle peut mettre, dans le monde entier, à la disposition de collectivité particulièrement éprouvée par faits de guerre.

Dans le cas qui vous intéresse, je vous précise que Mr le Ministre des Affaires Sociales a donné son accord pour l'implantation à la Cité d'Accueil de SAINTE LIVRADE d'une Equipe CIMADE composée de deux équipières, afin de vaquer aux premières urgences qui concernent tout particulièrement les jeunes abandonnés à eux-même.

Je ne verrais aucun inconvénient à ce que vous suscitez une candidature métropolitaine, dans la mesure évidemment où le département prendrait à sa charge les dépenses afférentes à une telle candidature.

J'accorderais du prix à ce que la demande de régularisation qui a été formulée par Mlle WELJDEMA soit honorée dans les meilleurs délais.

.../...

1954

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Directeur,
l'expression de mes sentiments distingu es.

M. TURSAN

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

DÉPARTEMENT

De Lot -et- Garonne -

DIRECTION DU TRAVAIL
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AGEN, LE 24 novembre 1966

TÉLÉPHONE 66-30-30

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL du TRAVAIL
et de la MAIN-d'ŒUVRE,

AM/ML -

N° 6804

à

Monsieur le Directeur du Centre d'Accueil
des Rapatriés Viet-Namiens

- 47 - SAINTE LIVRADE/LOT

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis saisi d'une demande de régularisation de la ressortissante néerlandaise WEIJDEMA Frientje, née le 23 décembre 1943, en qualité d'équipière animatrice de la CIMADE, Service Oecuménique d'Entr'Aide, fonctionnant dans votre centre.

Afin de me permettre d'apprécier si ce poste pourrait être confié à une candidate métropolitaine, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître les attributions ou les missions que l'on se propose de confier à l'intéressée.

A vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Maytraud

A. MAYTRAUD

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

Paris, le 29 novembre 1966

AR/am

Monsieur TURSAN
Directeur de la Cité d'accueil
47 SAINTE-LIVRADE

Monsieur le Directeur,

De retour à Paris, je tiens à vous remercier pour le si bon accueil que vous m'avez réservé. Je vous remercie à nouveau pour tout ce que vous avez fait pour l'heureuse installation de nos deux équipières.

Nous pensons qu'elles vont pouvoir très vite, dans ce temps de Noël qui est d'ailleurs fort favorable, commencer des activités précises auprès des enfants et des adolescents en particulier. J'espère qu'il vous sera possible, selon l'intention que vous m'avez exprimée, de mettre à leur disposition les salles indispensables à leur travail, sans que cela gêne en quoi que ce soit les diverses activités de la cité. Merci une fois encore de tout ce que vous pourrez faire à la place où vous êtes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à mes sentiments les meilleurs.



André Rouverand
Administrateur

DÉPARTEMENT
de LOT & GARONNE

DIRECTION DU TRAVAIL
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AGEN LE 30 NOVEMBRE 1966

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DU TRAVAIL
& de l'EMPLOI,

TÉLÉPHONE : 66.30.30.

à

PF/JM

N° 3572

Monsieur le DIRECTEUR du CENTRE d'ACCUEIL
des RAPATRIÉS VIETNAMIENS

47 - STE LIVRADE S/LOT -

Monsieur le Directeur,

Comme suite à la promesse d'engagement délivrée
le 26.9.1966 à la ressortissante Néerlandaise

WEIJDEMA Frientje
née le 23.12.1923

et afin de me permettre d'étudier la possibilité de régulariser la situation de cette étrangère, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire remplir, dater et signer par son employeur les imprimés ci-joints :

- contrat de travail (en 3 exemplaires)
- engagement de versement,
- feuille de renseignements (à signer uniquement par l'étrangère).

Après avoir fait signer le contrat et la feuille de renseignements par l'intéressée, je vous demanderais de me retourner ces pièces, accompagnées de 0, 70 F en timbres-poste, avant le 12.12.1966.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.



P/LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL,
LE CHEF DE LA SECTION M.O.E.

P. FRAYSSE.

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TEL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

Paris, le 19 avril 1967

AR/am

Monsieur le Docteur Daoulas
Cité d'accueil

47 SAINTE - LIVRADE

Cher Docteur,

Puis-je très simplement vous rappeler la demande que j'ai cru devoir vous faire par ma lettre du 13 mars dernier ? Je me permettais de vous demander conseil au sujet de la candidature récente que nous avons reçue d'un docteur de la Drôme, qui nous offrait bénévolement un mois de travail pour cet été. Avant de répondre à cet ami, j'aurais bien aimé savoir si du côté de Sainte-Livrade ou de Bias il pouvait y avoir possibilité pour lui de servir, comme c'est son désir. Merci de ce qu'il vous sera possible de me répondre.

J'espère que vous n'avez pas trop de soucis actuellement à Sainte-Livrade et que notre petite équipe s'accroche au travail.

Nous devons venir, le Pasteur André Lew et moi-même à Sainte-Livrade (ce sera mon dernier voyage dans la région comme équipier Cimade) les 1er et 2 juin, et je me réjouis déjà à la pensée de vous revoir.

Je vous prie de croire, cher Docteur, à mes sentiments les meilleurs.



André Rouverand.

21 Avril 1967

Le Docteur Yann DAULAS
Médecin Chef des Dispensaires de Soins
des Centres de Bias et Sainte Livrade

à

Monsieur le Pasteur ROUVERAND
C I M A D E
176 rue de Grenelle
75 - PARIS (7ème)

Cher Ami,

J'avais chargé nos deux équipières de vous donner
une réponse concernant l'offre généreuse du Médecin de la Drôme.

Je pense, en effet, que ce désir de donner un mois
de travail est parfaitement réalisable, à Bias ou à Ste-Livrade.
Je ne sais encore. (Peut-être Ste-Livrade en raison de la présence
SIVADE.)

Je ne puis encore vous donner la date qui conviendrait
mais il serait utile de connaître les souhaits de mon confrère.

Nous sommes reconnaissants de ce geste.

Nous continuons à avoir ici des problèmes difficiles dus aux silences
du Ministère des Affaires Sociales. Comment faire pour qu'on nous donne
un peu d'autorité.

Geneviève SANTEP est parmi nous, j'ai l'impression
que ce sera dur pour elle. Elle semble avoir besoin de repos.

Geneviève et Trinake vont bien, mais leur action
reste liée à nos problèmes.

Amicalement

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELEINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TEL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

AL/zb

Paris, le 24 avril 1967

Monsieur le Docteur BOYER
26 CHABEUIL

Cher Monsieur,

Le 14 mars dernier, je vous écrivais que je n'avais pas oublié votre offre d'un travail de quelques semaines dans le cadre de la Cimade. J'ai voulu chercher une solution qui, bien entendu, tienne compte de vos compétences professionnelles. Voici donc ce que je puis vous proposer:

A Ste. Livrade, dans le Lot et Garonne, nous avons une petite équipe Cimade de trois jeunes filles travaillant dans une Cité d'accueil pour Vietnamiens. Proche de cette Cité se trouve également un autre Centre - le Centre de Bias. Le Médecin Chef des Dispensaires de Soins des Centres de Ste Livrade et de Bias est le Docteur Yann Daoulas, protestant, avec qui nous sommes en très bonnes relations, et qui nous aide beaucoup dans le travail de notre équipe de Ste Livrade. Le Docteur Daoulas pense qu'il serait très possible pour vous de passer un mois de travail dans l'un des deux centres, et plus spécialement à Ste. Livrade où se trouve notre équipe Cimade. Si donc le retard avec lequel je vous soumetts cette proposition vous laisse toujours disposer de votre temps comme vous l'aviez envisagé, vous pourriez vous mettre directement en relation avec le Docteur Daoulas:

Monsieur le Docteur Yann Daoulas
Médecin Chef des Dispensaires de Soins des
Centres de Bias et Sainte Livrade
47 Cité d'Accueil de Sainte Livrade (Lot et Garonne)

Si ce projet n'était pas possible pour cet été-ci, il serait peut-être réalisable à une autre occasion. Je m'excuse beaucoup de n'avoir pu trouver que si tardivement cette solution et en vous disant encore notre reconnaissance, je vous prie de croire, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

cc: Dr. Daoulas) ✓

André Lew
Secrétaire général adjoint

16 Mai 1967

Le Docteur Yann DAULAS
Médecin Chef des Dispensaires de Soins
des Centres de Bias et Sainte Livrade

à

Mère Marie Emmanuel, Supérieure
Institution de la Sainte Famille
22, rue du Monastère

15 - AURILLAC

Ma Mère,

Monsieur André ROUVERAND, administrateur de la CIMADE
me demande si nous pourrions secourir l'effort que vous faites en faveur
de Monsieur HOMNG VAN DO.

Les renseignements qui viennent de me parvenir sont
malheureusement défavorables.

Les exigences universitaires de DAKAR sont exactement
les mêmes que celles de la Métropole (DAKAR dépend pratiquement de la
Faculté de Médecine de Bordeaux).

A première vue, il semble que si ce garçon désire conti-
nuer ses études médicales, les facultés de Médecine françaises lui étant
fermées à la suite de ses échecs, il ne puisse le faire qu'aux Etats-Unis
où les exigences sont différentes, et où de nombreuses facilités sont
accordées aux ressortissants du Vietnam.

Je vous prie de croire, Ma Mère à mes sentiments les
plus dévoués.

Dr Yann DAULAS.

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENNELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TÉL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

Paris, le 12 mai 1967

AR/am

Monsieur le Docteur DAOULAS
Cité d'accueil

47 SAINTE - LIVRADE

Cher Ami,

Je me permets de vous communiquer photocopie de la lettre que nous avons reçue récemment de la Supérieure de l'Institution de la Sainte-Famille à Aurillac, qui a été orientée vers nous par la communauté de Taizé.

Renseignements pris par mon collègue André Lew à Dakar, d'où il est de retour, il apparaît que le voeu de Monsieur Hoang-Van Bo d'aller poursuivre ses études à Dakar n'ait guère de chances d'aboutir, uniquement à cause de ses deux échecs successifs.

Sachant avec quelle sympathie vous vous occupez des Vietnamiens et pensant d'autre part que votre qualité de docteur peut aussi vous permettre de nous donner d'utiles conseils, je crois bon de vous envoyer cette lettre, vous demandant, si vous avez une suggestion à faire pour Monsieur Hoang-Van Bo, d'écrire directement à Aurillac. En tout cas, nous aurons fait ainsi les uns et les autres tout ce que nous pouvions faire.

Je pense que nos équipières vous ont dit que le Pasteur André Lew et moi-même comptons passer à Sainte-Livrade les 1er et 2 juin prochains. Nous nous en réjouissons déjà, comme nous avons été heureux que vous ayez pu prendre contact même rapidement avec notre futur Secrétaire général, le Pasteur Michel Wagner.

Je vous prie de croire, cher Ami, à mes sentiments les meilleurs.



André Rouverand
Administrateur

P. J.

Institution de la Sainte-Famille
22, rue du Monastère
15 AURILLAC

Aurillac, le 30 Avril 1967

Monsieur,

M'intéressant vivement à un jeune étudiant en médecine, Vietnamien, qui se trouve en difficulté pour achever ses études en France, je me suis adressé à la Communauté de Taizé pour savoir s'il ne pourrait avoir quelque secours de ce côté.

Le Frère Philippe m'a répondu qu'il lui était impossible, bien qu'à regret, d'assister ce jeune homme, car toutes les collectes de Taizé vont vers l'Amérique latine ; mais il m'a conseillé de m'adresser à votre oeuvre qui, paraît-il, s'occupe de réfugiés, de Vietnamiens, etc...

Voici le cas de Monsieur HOANG-VAN BO :

Il a fait ses deux premières années de médecine à la Faculté de Dijon ; mais il a échoué deux fois de suite à l'examen de passage entre la deuxième et la troisième année. Il semblerait que sa qualité de Vietnamien n'ait pas été étrangère au refus de passage à la session de juin 1966, alors qu'il aurait fallu seulement 2 points pour le relever.

Il ne peut donc plus continuer en France. Or, il désire vivement achever ses études de médecine pour retourner aider son malheureux pays.

Il pourrait continuer ses études à Dakar ; mais il faudrait pour cela qu'il soit admis à la Faculté de Médecine de Dakar, qu'il soit aidé, peut-être, pour le prix de son voyage et surtout qu'à Dakar, il ait quelque travail qui lui permette de faire ses études.

La feuille ci-jointe vous donnera son curriculum vitae.

Très reconnaissante de ce que vous pourriez faire pour aider ce jeune homme dont le moral est très bas,

Je vous prie de recevoir l'assurance de mes sentiments chrétiens.

S. Marie Emmanuel
Mère Marie Emmanuel
Supérieure

Le doit prochainement me rendre moi-même à Sainte-Livrade, et peut-être à l'issue de ce voyage serait-il bon que nous puissions nous rencontrer pour que nous envisagions ensemble ce qui est possible de réaliser.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'expression de mes sentiments distingués.
Paris, le 22 mai 1967

AR/am

André Rouvenard
Administrateur

Monsieur L. ROSE
Administrateur Civil
14, rue Van-Loos
P A R I S (16^{ème})

Monsieur l'Administrateur,

Nous sommes heureux de savoir qu'à l'occasion de votre récente visite à Sainte-Livrade vous avez pu prendre contact avec l'équipe Cimade que nous avons dans cette cité depuis quelques mois.

Mieux que nous ne pourrions le faire nous-mêmes, nos équipières ont dû vous expliquer quelles étaient leurs activités quotidiennes et le rôle que nous leur avons demandé de jouer dans cette cité auprès des adolescents et pré-adolescents en particulier. Elles ont été grandement aidées grâce à l'amabilité du directeur de la cité qui a pu mettre à leur disposition des locaux bien aménagés.

Cependant, mesurant chaque jour combien les garçons adolescents sont difficiles à encadrer et à guider, il nous paraît souhaitable que des éducateurs puissent parfaire le travail entrepris. Serait-il possible à vos services d'envisager la présence de deux éducateurs expérimentés qui, financés par vos soins, pourraient faire fonctionner des ateliers de pré-apprentissage (menuiserie, électricité, ferronnerie, bricolages divers, etc) ? Dans une cité où les parents ont perdu presque toute leur autorité, il serait heureux que les jeunes gens, la plupart du temps désœuvrés, trouvent des hommes qui les entraînent dans des activités dirigées créatrices et viriles. Je suis persuadé que cette question ne vous a pas échappé lors de votre passage à Sainte-Livrade ; sachez qu'elle est en tout cas dans nos préoccupations actuelles.

Le 22 mai 1967
L. Rose
V. Rouvenard

COPIE

C.I.M.A.D.E.
178: RUE DE GREVILLE
PARIS-7^e

Je dois prochainement me rendre moi-même à Sainte-Livrade, et peut-être à l'issue de ce voyage serait-il bon que nous puissions nous rencontrer pour que nous envisagions ensemble ce qu'il est possible de réaliser.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur, l'expression de mes sentiments distingués.

Paris, le 22 mai 1967

AR/3m

André Rouverand
Administrateur

Monsieur L. ROSE
Administrateur Civil
14, rue Van-Lo
PARIS (16^e arr.)

Monsieur l'Administrateur,

Nous sommes heureux de savoir qu'à l'occasion de votre récente visite à Sainte-Livrade vous avez pu prendre contact avec l'équipe Cimade que nous avons dans cette cité depuis quelques mois.

Mieux que nous ne pourrions le faire nous-mêmes, nos équipes ont dû vous expliquer quelles étaient leurs activités quotidiennes et le rôle que nous leur avions demandé de jouer dans cette cité auprès des adolescents et pré-adolescents en particulier. Elles ont été grandement aidées grâce à l'amabilité du directeur de la cité qui a pu mettre à leur disposition des locaux bien aménagés.

Cependant, mesurant chaque jour combien les garçons adolescents sont difficiles à encadrer et à guider, il nous paraît souhaitable que des éducateurs puissent parfaire le travail entrepris. Serait-il possible à vos services d'envoyer la présence de deux éducateurs expérimentés qui, financés par vos soins, pourraient faire fonctionner des ateliers de pré-apprentissage (menuiserie, électricité, ferronnerie, bricolages divers, etc) ? Dans une cité où les parents ont perdu presque toute leur autorité, il serait heureux que les jeunes gens, la plupart du temps désœuvrés, trouvent des hommes qui les entraînent dans des activités dirigées créatrices et vivantes. Je suis persuadé que cette question ne vous a pas échappé lors de votre passage à Sainte-Livrade ; sachez qu'elle est en tout cas dans nos préoccupations actuelles.

Ce...
Équipe S. Livrade -
25 - Doulos V

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRETAIRE GENERAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE OECUMENIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENNELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705.93.99
AD. TEL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

Paris, le 23 mai 1967

AR/am

Monsieur le Docteur DAOULAS
Cité d'accueil

47 SAINTE-LIVRADE

Cher Ami,

Merci de la réponse que vous avez bien voulu faire à l'Institution d'Aurillac au sujet de cet étudiant en médecine vietnamien. Je comprends que vous n'avez pu faire meilleure réponse, mais je voulais en tout cas montrer que nous faisons l'impossible pour trouver une solution.

Quant à Saint-Livrade et à votre travail, vos soucis, vos joies quotidiennes, je ne vous en écris pas longuement aujourd'hui puisqu'aussi bien dans une dizaine de jours (les 1er et 2 juin exactement) nous serons des vôtres, le Pasteur André Lew et moi-même, ce qui nous réjouit grandement.

Je veux simplement vous dire que, sans attendre notre visite, désireux de battre le fer pendant qu'il est chaud et alertés par une lettre de l'équipe à ce sujet, je viens d'écrire à Monsieur Rosé pour essayer d'enfoncer le clou sur l'opportunité qu'il y aurait d'avoir à Sainte-Livrade des éducateurs. Veuillez trouver ci-joint copie de la lettre que je lui adresse. Même si on ne se fait parfois guère d'illusions sur les réponses, je pense qu'on ne secoue jamais inutilement les autorités et qu'il faut toujours les replacer devant leurs responsabilités.

Nous sommes d'ailleurs encouragés dans cette démarche car il semble qu'enfin l'attention des autorités soit de nouveau attirée par Sainte-Livrade. Est-ce le conflit vietnamien qui indirectement nous vaut cela ? Sachez en tout cas que je reçois ce matin même une lettre du Ministère des Affaires Sociales (exactement le Fonds d'Action Sociale, Monsieur Massenet) que nous avons alerté sur Sainte-Livrade il y a environ une année et qui, désireux d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du F.A.S. la cité d'accueil de Sainte-Livrade, me demande de bien vouloir lui communiquer "un rapport général sur le fonctionnement de la cité d'ac-
.../...

ADDE

par le C. S. B.

cueil de Sainte-Livrade, une note sur l'activité éducative qui y est exercée auprès des enfants et des adolescents, ainsi qu'un état détaillé des dépenses et des recettes prévues pour son accomplissement", ce qui nous laisse espérer une subvention pour notre équipe.

N'ayant sur Sainte-Livrade que des rapports statistiques un peu anciens, vous serait-il possible de me communiquer rapidement par lettre ou par téléphone les chiffres ou indications que vous jugerez nécessaires de faire figurer dans ce rapport général, qui doit être bref, mais précis, et que je dois envoyer au F.A.S. le plus rapidement possible? Je demande également aux équipières de me donner quelques précisions sur les activités éducatives qu'elles exercent.

Vous voyez donc que même si la route est longue et si on avance lentement, on finit tout de même par avancer, et qu'il ne faut pas se décourager.

Croyez que nous pensons bien à vous qui êtes en plein dans le bain et depuis si longtemps. A très bientôt la joie de vous revoir. Croyez, cher Ami, à mes sentiments les meilleurs.

André Rouverand

Merci de la réponse que vous avez bien voulu faire à l'institution d'Auxillac au sujet de cet étudiant en médecine. Je comprends que vous n'avez pu faire meilleure réponse mais je voulais en tout cas montrer que nous faisons tous nos efforts pour trouver une solution.

Quant à Saint-Livrade et à votre travail, vos soucis, vos joies quotidiennes, je ne vous en écris pas longuement au jour'hui puisqu'au sein d'une dizaine de jours (les 1er et 2 juin exactement) nous serons des vôtres, le Pasteur André et moi-même, ce qui nous réjouit grandement.

Je veux simplement vous dire que, sans attendre notre visite, désireux de battre le fer pendant qu'il est chaud et alertes par une lettre de l'équipe à ce sujet, je viens d'écrire à Monsieur Rosé pour essayer d'enfoncer le clou sur l'opportunité qu'il y aurait d'avoir à Sainte-Livrade des éducateurs. Veuillez trouver ci-joint copie de la lettre que je lui adresse. Même si on ne se fait parfois guère d'illusions sur les réponses, je pense qu'on ne se soucie jamais inutilement les autorités et qu'il faut toujours les replacer devant leurs responsabilités.

Nous sommes d'ailleurs encouragés dans cette démarche car il semble qu'enfin l'attention des autorités soit de nouveau attirée par Sainte-Livrade. Est-ce le conflit vietnamien qui indirectement nous vaut cela? Sachez en tout cas que je reçois ce matin même une lettre du Ministère des Affaires Sociales (exactement le Fonds d'Action Sociale, Monsieur Massenet) que nous avons alerté sur Sainte-Livrade il y a environ une année et qui, désireux d'insérer à l'ordre du jour de la prochaine réunion du F.A.S. la cité d'accueil de Sainte-Livrade, me demande de bien vouloir lui communiquer "un rapport général sur le fonctionnement de la cité d'accueil".

PRÉSIDENT : PASTEUR MARC BOEGNER

ÉQUIPE DE DIRECTION :

MADELINE BAROT
SUZANNE DE DIETRICH
F. DE SEYNES-LARLENQUE
PAUL EVDOKIMOV

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

JACQUES BEAUMONT

CIMADE

SERVICE ŒCUMÉNIQUE D'ENTRAIDE

176, RUE DE GRENELLE, PARIS-7^e

TÉLÉPHONE : 705-93-99
AD. TEL. : CIMADEVAC-PARIS
C. C. P. PARIS 4088-87

Paris, le 21 juillet 1967

Cher Monsieur,

En revenant de vacances, André Lew m'a mis au courant des possibilités nouvelles ^{qui s'offrent}, du côté du Ministère des Affaires Sociales, pour l'avenir de la Cité. Et maintenant, il faut se bafarrer pour que ça réussisse!

Nous sommes donc chargés, yvonne Trocmé et moi, de suivre les dossiers de jeunes qu'il faudrait faire sortir pour une formation scolaire ou professionnelle, pendant le mois d'août. Evidemment, ce n'est pas facile car tout est tellement ralenti partout en

Vacances et reprends le travail en pleine forme
soyez donc reherbiés.

Je ne vous ai jamais parlé de résultats de la cure
S'entretiens (pardonnez-moi!) = excellents. (Sur le moment, pénible mais cela me fait toujours ça avec les antibiotiques. Et après la cure et un temps de "réinsertion" résultat très positif - J'ai pu, grâce à cela, profiter à fond, de

ce moment... Mais yvonne Trocne fait tout son possible pour activer les démarches.

Nous sommes en correspondance avec l'équipe et nous nous inquiétons de penser qu'elles partent justement toutes les deux, alors qu'il y a tant à faire sur place pour ces dossiers - Geneviève m'a dit au téléphone, avant de quitter Ste Livrade, que vous auriez tous les dossiers. Nous aurons donc certainement recours à vous : nous essayons de ne pas trop vous ennuyer!

Nous n'avons pas encore reçu la confirmation écrite des engagements de M. Massenet... mais, c'est le mois d'août, sans doute! Tenez ferme -

Nous sommes, en tout cas, à votre disposition pour tout ce qui concerne ces démarches (et pour tout ce qui concerne Ste Livrade, bien sûr!!).

Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Denise Dubocq.

P.S.

le 3 Novembre 1967

Le Sous-Préfet de Villeneuve-sur-Lot

à
Monsieur le Directeur
du Centre d'Accueil de
SAINTE-LIVRADE S/LOT -

OBJET : Subvention attribuée à l'Association CIMADE dans le cadre de l'action de reclassement entreprise auprès des jeunes vietnamiens de la Cité d'Accueil de Ste-LIVRADE S/LOT.

M. le Préfet vient de m'informer que le Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs Migrants, a attribué à l'Association CIMADE une subvention de 34.500 frs pour permettre à 14 enfants ou adolescents d'origine vietnamienne de poursuivre des études à l'extérieur de la cité de Ste-LIVRADE S/LOT.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir suivre cette affaire et me rendre compte de son évolution afin que je puisse, à mon tour, comme il me le demande, en faire part à M. le Préfet.

le Sous-Préfet,



MINISTERE D'ETAT
CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES

LR/MD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction de la Population et
des Migrations

:-
Sous-Direction des Programmes
Sociaux en faveur des Migrants

:-
PSM.3/n° 952

PARIS, LE 10 SEPT 1968
1, Place de Fontenoy (7^e)

Le MINISTRE D'ETAT
chargé des AFFAIRES SOCIALES

Directeur	CENTRE ACCUEIL de Ste-LIVRADE/LOT 47	
Directeur Adjoint	COURRIER ARRIVÉE	Dispen- saire
Secrétariat Général	Date 12 Septembre 68 N° Enregistrement N° 73	Service Général
Compta- bilité Centre	AFFAIRES SOCIALES	Promotion Sociale

à

Monsieur le DIRECTEUR de la
Cité d'Accueil
de (47) - SAINTE-LIVRADE -

O B J E T : Association CIMADE - Demande de subvention-bourses à de jeunes
Viêtnamiens de Ste-LIVRADE, pour un placement hors de la Cité.
Année scolaire 1968-1969.

La CIMADE a bénéficié au titre de l'année scolaire 1967-1968
d'une subvention de 34.500 Fr de la part du Fonds d'Action Sociale pour
les Travailleurs Migrants, pour permettre à de jeunes Viêtnamiens placés
hors de la Cité de Ste-LIVRADE la poursuite de leur scolarité.

Cette aide financière avait été accordée à la condition que
"tous moyens soient recherchés pour que les jeunes auxquels cet appui
exceptionnel était ainsi accordé puissent être à l'avenir pris en charge
grâce à la mise en oeuvre des mécanismes sociaux de droit commun".

Compte tenu de cette recommandation faite à l'Association
CIMADE, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître s'il
convient d'envisager pour l'année scolaire 1968-1969, le renouvellement
de cette subvention, comme le sollicite la CIMADE, subvention qui avait
été attribuée à titre exceptionnel./.

Signé : Michel MASSENET

Michel Massenet

Cimade

176, rue de grenelle, paris 7^e — tél. 705.93.99
télégr. : cimadevac-paris — c.c.p. paris 4088.87

service œcuménique d'entraide

président d'honneur : pasteur Marc BÉGNER

président : pasteur Daniel ATGER

vice-présidents :

Pierre BRUNETON, André DUMAS

secrétaire général : Michel WAGNER

secrétaire général adjoint : André LEW

AL/AM

Me refuser

Paris, le 31 octobre 1968

Monsieur BOUCHET
Directeur de la C.A.F.I.
47 SAINTE - LIVRADE

Monsieur le Directeur,

Vous avez peut-être appris par notre équipe à Sainte-Livrade que j'ai le projet de me rendre à la Cité les 5 et 6 novembre.

J'espère qu'il vous sera possible de m'accorder un moment l'un de ces deux jours à l'heure qui vous conviendra, pour nous entretenir du travail que fait et que pourrait faire notre équipe Cimade.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Directeur	CENTRE ACCUEIL de Ste-LIVRADE/LOT 47	
Directeur Adjoint	COURRIER ARRIVÉE Date <i>4. Novembre 68</i>	Dispen- saire
Secrétariat Général	N° Enregistrement <i>N° 135</i>	Service Général
Compta- bilité Centre	AFFAIRES SOCIALES	Promotion Sociale

A Lew

André Lew
Secrétaire Général Adjoint

Cimade

176, rue de grenelle, paris 7^e - tél. 705.93.99
télégr. : cimadevac-paris - c.c.p. paris 4088.87

service œcuménique d'entraide

président d'honneur : pasteur Marc BEGNER

président : pasteur Daniel ATGER

vice-présidents :

Pierre BRUNETON, André DUMAS

secrétaire général : Michel WAGNER

secrétaire général adjoint : André LEVY

Sainte-Livrade le 25 Février 1969

Monsieur , Madame,

A la suite d'une réunion à Bordeaux où certaines personnes ont exprimé le désir de réfléchir sur le problème des étrangers en France et des réfugiés.

Un équipier de la Cimade, Guy RAFFI, viendra nous informer et nous aider à approfondir ce sujet.

Nous sommes heureuses de vous inviter le samedi 15 mars à Bordeaux, à la salle municipale du Grand Parc, place de l'Europe. (ne pas confondre avec la salle des fêtes) à 14 h 30.

Nous comptons sur votre présence.

Geneviève SAUTET.

Trineke WELJDEMA

Elise GLEMET

l'Equipe CIMADE STE LIVRADE.

21 Mars 1969

NOTE

82/CAB
NB - AL

aux Demoiselles - Equipières de la CIMADE
de SAINTE-LIVRADE SUR LOT

Dans le but d'une intervention par votre ami, Mr RAFFI, vous avez bien voulu me demander de vous préciser les différents problèmes qui se posent dans la Cité à l'heure actuelle.

Celui qui me préoccupe au premier chef actuellement et qui mérite une étude et un appui particulier intéresse le problème des jeunes oisifs actuellement présents dans la Cité et que j'aimerais voir diriger vers Paris, en vue de leur reclassement professionnel.

A cet effet, j'ai demandé au service de l'Administration Centrale d'envisager la création à Paris d'une antenne d'accueil et de reclassement, pour les jeunes gens sans emploi dans la Cité, et pour ceux, qui après avoir satisfait à des examens veulent exercer un métier dans la capitale.

Pour tous ces jeunes, naturellement attirés vers Paris, il faut mettre en place un organisme, qui pendant la phase de démarrage, leur vienne en aide pour leur hébergement (environ deux mois), et pour ceux qui n'ont aucun débouché leur faciliter les recherches d'emploi.

Le principe même de cette suggestion a semblé séduire M. ARGET et M. MASSENET, mais depuis que je leur ai fait part, je sais qu'ils ont des difficultés pour faire admettre la création d'un poste budgétaire qui permettrait le recrutement d'une assistante Sociale, responsable de l'antenne d'accueil et de reclassement à créer.

A l'heure actuelle, vingt cinq garçons et filles se trouvent dans la Cité, sans emploi; à la fin de l'année scolaire en cours, ce chiffre se trouvera grossi de dix garçons et filles qui seront à la recherche d'un emploi après avoir satisfait aux différents examens qu'ils préparent.

L'existence de cette antenne est à prévoir pour une durée de cinq à six ans.

../..

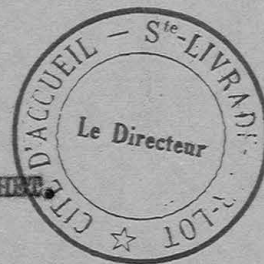
Dans le passé, ce genre d'organisation a existé sous la tutelle du Ministère des Rapatriés puis sous le Ministère de l'Intérieur.

Les résultats obtenus alors, sont encourageants, puisque beaucoup de jeunes ont pu, ainsi se fixer dans la région parisienne et y faire une situation correcte.

C'est la seule affaire pour laquelle je sollicite une intervention en vue d'obtenir la création souhaitée.

Les différents autres problèmes qui existent, me semblant d'une importance moindre, sont susceptibles d'être réglés dans les conditions normales.

M. BOUCHER.



Cimade

176, rue de grenelle, paris 7^e — tél. 705.93.99
télégr. : cimadevac-paris — c.c.p. paris 4088.87

service œcuménique d'entraide

président d'honneur : pasteur Marc BÉGNER

président : pasteur Daniel ATGER

vice-présidents :

Pierre BRUNETON, André DUMAS

secrétaire général : Michel WAGNER

secrétaire général adjoint : André LEW

Paris, le 6 août 1969

AL/AM

Directeur	CENTRE ACCUEIL de Ste LIVRADE/LOT 47	
Directeur Adjoint	COURRIER ARRIVÉE	Dispen- saire
Secrétariat Général	Date <u>7-8-69</u> N° Enregistrement <u>357</u>	Service Général
Compta- bilité Centre	AFFAIRES SOCIALES	Promotion Sociale

Monsieur BOUCHET
Directeur de la Cité d'Accueil

47 SAINTE - LIVRADE

Monsieur le Directeur,

Je me permets de vous écrire pour vous demander où en est exactement la question de la direction de la Maison de Jeunes de la Cité.

En effet, pour pouvoir donner une réponse précise à Monsieur Coste, que nous avons pressenti pour occuper éventuellement cet emploi, j'aimerais savoir si le recrutement que vous avez effectué de votre côté est confirmé et si le poste est régulièrement pourvu maintenant.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

André Lew
Secrétaire Général Adjoint

Monsieur, Madame,

Nous sommes une petite équipe CIMADE, service d'entraide oecuménique, qui vit maintenant depuis 3 ans dans un Centre d'Accueil à Sainte-Livrade;

Environ 700 personnes vivent là depuis bientôt 14 ans. Elles sont rapatriées du Vietnam, à la suite de la guerre d'Indochine en 1954.

Sur cette population il y a 400 jeunes de 0 à 20 ans, c'est-à-dire presque 60 % du total. Parmi les adultes on compte une majorité de femmes seules ayant à charge un grand nombre d'enfants: Elles ont gardé les coutumes de leur pays : langue, façon de vivre, cuisine etc ... Encore aujourd'hui il y a très peu de contacts avec l'extérieur, ce qui ne facilite guère leur intégration.

Et pourtant, les enfants sont Eurasiens et de nationalité française. Il n'est pas question de retour au Vietnam pour eux. Ils doivent vivre et faire leur place en France. Nous sommes là pour les aider à vivre cette intégration.

Une façon pratique d'aborder ce problème et de nous aider ce sont les vacances familiales. Depuis 3 ans, des familles françaises ont accepté d'ouvrir leur maison gratuitement à un enfant du Centre pendant 3 semaines ou un mois. Ce qui a permis à des enfants de connaître une famille française et un cadre familial normal pour la première fois, puisque beaucoup n'ont pas de père et n'étaient jamais sortis du camp. Le résultat était tellement positif, que le nombre d'enfants qui ont envie de partir grandit chaque année : cette année plus d'une centaine d'enfants attendent une famille.

Si vous êtes intéressés personnellement et si vous voulez aider un enfant du Centre à faire son premier pas vers l'extérieur, veuillez avoir l'amabilité de remplir la petite feuille ci-jointe.

Vous pouvez choisir la date qui convient le mieux, le sexe, garçon ou fille, par rapport à vos propres enfants, si vous en avez. Voulez-vous indiquer si vous pouvez vous-mêmes venir chercher l'enfant, ou vous arranger avec un voisin, ou si vous voulez que nous nous occupions du transport. L'enfant est assuré sur le plan médical, accident etc ... Pour la famille d'accueil c'est plutôt une responsabilité morale!

.../...

Si vous désirez de plus amples renseignements vous pouvez toujours nous écrire!

En attendant votre réponse, veuillez recevoir nos remerciements et nos amicales salutations,

- Equipe C I M A D E -

Famille Saulot

Rachel Howe

NOM

ADRESSE

PROFESSION

NOMBRE D'ENFANTS GARCONS AGES

FILLES AGES

Nous désirons accueillir une fille un garçon *

Age

Date proposée pour le séjour

Possibilités de transport

* Rayer la mention inutile.

lim a de

17 Juin 1970

Le Directeur de la Cité d'Accueil

à

n° 223/CAB
MB - AL

Mademoiselle HANNECART
Avenue Virgile Rossel
LAUSANNE
Suisse

Mademoiselle,

J'assure la Direction des Cités d'Accueil de Bias et de Sainte-Livrade, d'où certains ressortissants ont été accueillis récemment par vos soins pour un séjour de trois semaines. Je tiens à vous remercier de toute l'attention que vous avez bien voulu apporter à ces personnes qui encore assez récemment ont été ébranlées par leur rapatriement vers la Métropole.

La période de repos et de détente que vous leur permettez de bénéficier présentement sera d'un réconfort important pour eux et auquel ils ne seront pas, j'en suis certain, insensibles.

J'espère que leur séjour dans votre maison continue à se dérouler dans l'agréable ambiance que certains ont bien voulu me décrire dans leurs lettres ou cartes, et je vous serai gré de bien vouloir accepter mes remerciements.

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.-

M. BOUCHET.



22 Juin 1970

Cimade

Le Directeur de la Cité d'Accueil

n° 231/CAB
MB - AL

à

Mademoiselle LABLACK
Vue des Alpes
2515 $\bar{\bar{}}$ PRELES

(Suisse)

Mademoiselle,

Les équières de la Cimade viennent de me faire savoir que vous souhaiteriez voir les personnes actuellement dans votre maison récupérer au moment de leur retour à la gare d'Agen et non à celle de Penne d'Agenais, comme il est prévu sur le bon de transport.

Je regrette de ne pouvoir accéder à cette requête, mais pour des raisons administratives liées surtout à des garanties d'assurance auto, je dois veiller à ce que les transports correspondent aux moyens les plus adéquats possibles.

En conséquence, je dois opter pour la gare de PENNE D'AGENAIS, qui est le lieu le plus près de la Cité d'Accueil.

J'espère que vous voudrez bien admettre le bien fondé de mes explications et je vous prie d'agréer, Mademoiselle, mes salutations respectueuses.-

M. BOUCHET.



P. LABLACK
Vne de l'Alger
5212 - Pasteur
- BE -

Mesdemoiselles,

Piès avais consulté l'horraire pour le voyage de retour que vous avez fait parvenir. Les dames (et nous aussi) se sont demandé pour qu'on vous ne pourriez pas venir les prendre à Alger, comme cela s'est fait ces dernières années, cela leur éviterait un changement de train toujours ennuyeux lorsque l'on a des bagages et cela ne doit pas beaucoup vous compliquer la tâche.

Je vous serais reconnaissante de me répondre par retour du courrier afin que votre lettre me parvienne assez tôt, pour que je puisse renseigner nos hôtes et qu'il n'y ait pas de confusion.

Veuillez agréer, Mesdemoiselles, mes bonnes

Salutations.

Pauline Lablack.

18/1170

adresse au verso.

P. LABLACK

Vue des Alpes

2515. Prêles

Suisse

~~14~~ - BE -

1709 1/2

The first section contains the following information:
 - Date: 1709 1/2
 - Location: Prêles, Suisse
 - Description: Vue des Alpes
 - Reference: 2515

The second section contains the following information:
 - Date: 1709 1/2
 - Location: Prêles, Suisse
 - Description: Vue des Alpes
 - Reference: 2515

The third section contains the following information:
 - Date: 1709 1/2
 - Location: Prêles, Suisse
 - Description: Vue des Alpes
 - Reference: 2515

Pauline Lablack

18/10/70

21 Janvier 1971

NOTE

à

n° 64/ CAB
MB - AL

Madame DE CACQUERAY
Assistante Sociale
CAFI - STE LIVRADE

Un nombre important de personnes vivent seules dans la Cité d'Accueil, leurs enfants étant partis du foyer afin d'établir leur vie en d'autres lieux, ou de se préparer par des études à l'entrée dans la vie active.

La plupart des dames, ainsi isolées, réclament de notre part une attention particulière. J'ai l'intention de préparer pour l'administration centrale de notre Ministère de tutelle, un rapport en vue de recevoir les directives particulières pour cette catégorie d'hébergés.

Il me semble souhaitable, en effet, qu'une organisation dotée de moyens spéciaux, tel un village de retraite soit pressenti ou suscité, afin de pouvoir offrir aux personnes qui nous intéressent actuellement, un cadre de vie différent et une assistance plus complète.

Déjà et sans plus attendre, je vous demande de bien vouloir faire en sorte que chacune des dames portées sur la liste reçoive votre visite dans les meilleurs délais. J'aimerais, que vous établissiez votre emploi du temps dans l'avenir, en tenant compte de ces contacts à domicile pour cette catégorie de ressortissants.

Simultanément, je vous demanderai de m'établir un rapport aussi complet que possible sur les conditions de vie actuelle, l'état d'esprit et si possible, les désirs des vieilles dames.

Ces éléments me serviront à argumenter le projet dont il est question plus haut.

J'attacherai à avoir votre réponse par écrit.

Le Directeur



M. BOUCHET.

21 Janvier 1971

M O T E

à

la C I M A D E
CAFI - STE LIVRADE

n° 65/CAB
MB - AL

Je vous fais remettre une liste des personnes âgées vivant seules dans la Cité, du fait du départ de leurs enfants pour un lieu de travail éloigné ou pour des Etablissements scolaires en dehors de la localité.

Je viens de demander à l'Assistante Sociale d'entreprendre des contacts auprès de cette catégorie de personnes, particulièrement déshéritées, en vue de faire un bilan de leurs conditions de vie actuelle et de connaître aussi leurs besoins, tout en leur apportant un réconfort moral.

Je vous demande de bien vouloir, dans la mesure de votre disponibilité, lui apporter votre concours dans cette affaire et lui faire part éventuellement, de vos remarques et suggestions.-

Le Directeur

M. BOUCHET



LISTE DES PERSONNES AGEES OU INVALIDES VIVANT SEULES

Mme ARGENOU	Bât. V. 3	:	Mme GUERMYET	Bât. T. 9
Mme ARZENAK	U. 4	:	Mme GUYON DE CHEMILLY	L. 4
Mme BALLOUX	E. 12	:	Mme HELLMUTH	U. 2
Mme BONNIERE	G. 9	:	Mme LEGAC	H. 8
Mme BOUZAC	S. 4	:	Mme LE THI KHANH	L. 10
Mme BUI THI LOC	B. 2	:	M ^{me} LITOLFF	A. 11
Mme BYRON	U. 3	:	Mme MIRALABE	A. 6
Mme CHAPUIS	C. 7	:	Mme NGUYEN THI TRONG	L. 2
Mme CHALUMEAU	R. 3	:	Mme PARISSÉ	V. 8
Mme CHEWTCOUK	A. 5	:	Mme PHAM THI LOC	L. 12
Mme COSTA	V. 7	:	Mme SAO SO	Q. 10
Mme CROUZIER	Q. 6	:	Mme SAVERY	F. 9
Mme DA FONSECA	J. 2	:	Mme SIMON Delphine	J. 8
Mme DELAHAYE	O. 9	:	Mme TALBA	Q. 7
Mme DENISSOV	S. 3	:Mr	Mr THIBAUT	T. 11
Mme DINH THI TAN	C. 2	:	Mme TRAN THI CHUAT	L. 9
Mme DUCOUTUMANY	C. 3	:	Mme TRUONG DINH THU	J. 3
Mme DUNON	G. 4	:	Mme VANDJOUR CHEKIS	F. 6
Mme FERRIERE	G. 10	:	Mme VAPPOU	W. 12
Mme FRECHE	B. 1	:	Mme VILMONT	H. 9
Mme GUENE	S. 9	:	Mme VLODY	C. 9
		:		

15 Juillet 1971

NOTE

n° 217/CAB
NB - AL

aux Equipières de la CINADE

A plusieurs reprises, je vous ai rappelé que je tenais pour essentiel les précautions à prendre dans le domaine médical, en ce qui concerne le placement d'enfants, originaires de la Cité, que vous confiez à des familles bénévoles de la région.

Il est indispensable, en effet, que chaque enfant soit présenté avant son départ au Docteur, Chef du Service Médical, en vue d'un examen attestant de sa non-contagion et de son bon état général.

Par ailleurs, vous voudrez bien, au fur et à mesure, des départs ne communiquer la liste des enfants en dehors de la Cité complétée par le nom et l'adresse de la famille d'accueil.-

Le Directeur

M. BOUCHET.



11 Août 1971.

Le Directeur de la Cité d'Accueil,

à

Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne
Cabinet
Préfecture

47 - AGEN

219/CAB/MB/MR

Monsieur le Préfet,

A la suite des divers entretiens que nous avons échangés pour l'organisation du Service Social de la Cité d'Accueil de Sainte-Livrade, je viens d'établir une note que j'ai simultanément adressée à Madame Bourgois, Assistante Sociale de la Cité, et aux équipières CIMADE afin de définir pour chaque personne son rôle et ses responsabilités.

Il reste évident que l'Assistante Sociale est la principale animatrice du Service et qu'elle doit obtenir de ses collaborateurs officiels ou bénévoles le respect de sa charge.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments distingués.

- M. BOUCHET.

LE 11 AOÛT 1971.

LE DIRECTEUR DE LA CITÉ D'ACCUEIL,

- N O T E -

Depuis le 1er Juillet dernier Madame BOURGOIS, Assistante Sociale, a pris en charge les Services Sociaux des Cités d'Accueil de Bies et Sainte-Lévrade.

En ce qui concerne l'organisation et l'animation du Service Social de Bies aucun problème majeur ne semble se poser puisque l'équipe para-sociale est en place depuis fort longtemps et travaille en équipe avec la responsable du Service.

Pour Sainte-Lévrade, les moyens mis à la disposition étant différents et les personnes jusqu'à présent qui ont pris part à la vie sociale de la Cité n'ayant pu recevoir un cadre d'action bien établi, il m'apparaît nécessaire de fixer le rôle de l'Assistante Sociale et des personnes devant lui permettre de satisfaire à sa mission.

L'équipe sociale se compose de :

- Madame Bourgois,
- Melle Rey.

Madame Bourgois, principale responsable et animatrice du Service, est la seule habilitée à représenter les intérêts des familles hébergées de la Cité tant auprès des services officiels (Caisse de sécurité sociale, d'allocations familiales, et Services Préfectoraux) qu'auprès des particuliers s'intéressant aux ressortissants de la Cité. En plus, elle assurera la coordination entre les différents services intérieurs de la Cité.

Melle Rey assure auprès d'elle les fonctions de secrétaire et d'agent de liaison entre les familles et l'Assistante Sociale lors de l'absence de celle-ci.

L'équipe CINADE doit recevoir de l'Assistante Sociale des missions bien précises et les exécuter sous la surveillance et la pleine responsabilité de Madame Bourgois.

J'insiste pour qu'aucune démarche, liaison ou contact ne se fasse sans l'accord et l'interprétation de l'Assistante Sociale responsable du Service.

Je compte sur la bonne volonté de chacun des composants de cette équipe pour qu'une action harmonieuse puisse se dégager au profit des familles de la Cité, et je répondrai à toutes demandes de la part de Madame Bourgois pour régler les éventuels litiges qui pourraient apparaître.

- Destinataires

M^{me} BOURGOIS
Equipe CINADE

COPIE POUR INFORMATION AU MINISTÈRE DU TRAVAIL
de l'EMPLOI et de la Population.

H. BOUCHÉ.

3 NOVEMBRE 1971.

Le Directeur de la Cité d'Accueil,

au

MINISTERE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET
DE LA POPULATION
Direction de la Population et des Mi-
grations
Sous-Direction des Programmes Sociaux
en faveur des Migrants
Bureau P 3
1, Place Fontenoy

75 - PARIS 7ème

425 S.S. MB/MB

Au cours de notre dernière entrevue vous avez bien voulu prendre la décision de notifier à la Cimade que ses occupantes présentes dans la Cité d'Accueil de Sainte-Livrade devraient cesser leurs activités le 31 Décembre prochain.

Afin de reprendre en compte les différentes missions qui avaient été confiées à cet organisme, vous avez bien voulu donner votre accord pour qu'une monitrice de votre Service Social soit mutée à Sainte-Livrade, et sous la tutelle de l'Assistante Sociale réorganise le travail.

Après le mois qui vient de s'écouler depuis votre décision, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer si les mesures envisagées par vos services ont pu être abordées. Je souhaiterais en effet que la personne devant prendre en charge la catégorie de travail, confiée jusqu'à présent aux équipières Cimade, vienne au plus tôt pour recevoir sous ma responsabilité et celle de l'Assistante Sociale le détail des activités, et pour connaître la fraction de la population vers laquelle elle devra orienter ses efforts.

Il est important en effet que d'ici le 31 Décembre 1971 cette prise de fonction par la personne que vous voudrez bien désigner devienne effective le plus tôt possible afin d'éviter que l'organisme partant ait un argument pour solliciter à nouveau une période de transition, ce qui nous obligerait à faire face à nouveau à une situation embarrassante.

Par ailleurs, je pense qu'il va également de l'intérêt même des bénéficiaires, dans l'action menée jusqu'à ce jour par les équipières, pour qu'un passage de consignes et de dossiers se fasse sans heurt ni précipitation.

La personne que vous voudrez bien désigner pour rejoindre Sainte-Livrade sera soutenue et aidée au moment de sa prise de fonction par moi-même et l'Assistante Sociale de la Cité ; ce qui doit éviter une suggestion trop forte de la part des équipières.

- M. BOUCHET.

PRÉFECTURE
DE
LOT-ET-GARONNE

CABINET DU PRÉFET

SB/JC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AGEN, LE 23 décembre 1971

Le Préfet de Lot-et-Garonne

à Monsieur le Directeur du Centre d'accueil
des Français d'Indochine
à SAINTE-LIVRADE

OBJET : Mise en place du Service Social au Centre d'accueil
des Français d'Indochine.

REFER : votre lettre du 13 octobre 1971

Comme suite à votre lettre citée en référence,
j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire
connaître où en ~~serait~~^{est} à l'heure actuelle, la mise en place
du service prévu pour prendre en charge les diverses activités
confiées précédemment à la CIMADE.

Pour le Préfet :
Le Sous-Préfet,
Directeur de Cabinet,



Gérard LEFEBVRE

4 Janvier 1972.

Le Directeur de la Cité d'Accueil,

à

Monsieur le Préfet
Cabinet

47 - AGEN

003 S.S. MB/MB

Par votre lettre du 23 Décembre dernier vous m'avez demandé de vous faire savoir si des dispositions avaient été prises par l'Administration des tutelles en vue du remplacement de l'équipe CIMADE par du personnel propre à la Cité d'Accueil.

Le Service Social de la Cité vient de se voir affecter une monitrice, antérieurement en poste dans un chantier forestage à St-Hilaire dans l'Allier, en vue d'assurer la suite des diverses opérations jusqu'à ce jour effectuées par les équipières de la Cimade.

Cette nouvelle monitrice est à l'heure actuelle en train de prendre contact avec les familles et devra également se faire connaître des différents organismes et établissements recevant des ressortissants de la Cité afin d'assurer la liaison entre les services cités, les familles hébergées et les correspondants de l'extérieur.

Il est encore trop tôt pour préjuger si une seule personne suffira mais je crains qu'il ne faille envisager un complément pour permettre une meilleure efficacité.

Le problème préoccupant dans l'immédiat, à la suite de la décision dont a fait l'objet l'équipe Cimade, est sa réinstallation à proximité immédiate de la Cité dans la partie réservée à Monsieur le Maire de Sainte-Livrade.

Par ailleurs, le Ministère de tutelle ayant continué à laisser le Fonds d'Action Sociale (F.A.S.) déléguer à l'Administration Centrale de la Cimade un crédit correspondant aux bourses versées aux jeunes ressortissants de la Cité ne pouvant plus bénéficier en raison du retard de leurs études des dispositions légales prises par l'Education Nationale. Ce manque de prévoyance à l'échelon le plus haut entraîne des conséquences regrettables pour la réorganisation à mon échelon du travail social à coordonner dans la Cité d'Accueil.

- M. BOUCHET.